

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de communes
des Terres du Lauragais



2022

SOMMAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT.... 03



L'ANNÉE EN IMAGES 04



L'INSTITUTION



Carte d'identité	07
Conseillers communautaires	08
Gouvernance	09
Fonctionnement	10
Compétences	12

ADMINISTRATION



Organisation des services	14
Organigramme	15
Ressources Humaines	16
Système d'Information	18
Finances	19
Marchés publics	20

PÔLE PROMOTION DU TERRITOIRE



Économie	22
Culture	24
Tourisme	26
Urbanisme	28

PÔLE SOCIAL



Petite Enfance	30
Enfance-Jeunesse	34
Services à la personne	38
France Services	38
Chantiers d'insertion	40
Transport À la Demande	41
Centre Intercommunal d'Action Sociale	42
MARPA	42
Portage de repas	43
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile	44

PÔLE TECHNIQUE



Environnement	46
Gestion des déchets	46
Collecte des déchets	46
Déchetteries	47
Actions de prévention et communication	48
Bilan du PLPDMA	49
Eau et assainissement non-collectif	50
Patrimoine	51
Bâtiments	51
Espaces Verts	52
Voirie	53
GEMAPI	54

GRANDS PROJETS COMMUNS 2022



Plan Climat-Air-Énergie Territorial	56
Conférences des Maires	58

GLOSSAIRE 59



LE MOT DU PRÉSIDENT



"L'intercommunalité doit permettre de faire ensemble ce que les communes ne pourraient pas faire seules, ou de faire mieux ensemble"



Conformément aux engagements pris par les élus du territoire en 2021, dans le cadre du Pacte de gouvernance, l'année 2022 aura été marquée par les Conférences des Maires... Celles-ci ont rythmé l'année et mobilisé les maires et conseillers municipaux, dans l'objectif de **mettre à plat les compétences** de la Communauté de communes des Terres du Lauragais.

L'intercommunalité doit permettre de faire ensemble ce que les communes ne pourraient pas faire seules, ou de faire mieux ensemble, par **une gestion mutualisée, optimisée et solidaire** de la ressource.

Après les séances de travail, les choix se sont orientés vers **une conservation de l'essentiel des compétences** ; cependant, certaines missions devront tout de même être arrêtées ou transférées aux communes. Les modifications statutaires, d'intérêt communautaire, ont été proposées en septembre 2022 et entérinées par le préfet. Le plein exercice des compétences maintenues au sein de l'intercommunalité ne pourra se réaliser **qu'avec l'engagement total et financier des 58 communes** des Terres du Lauragais.

L'année 2022 a également été marquée **par de multiples changements au sein de notre conseil communautaire**, notamment en raison de nouvelles élections municipales dans plusieurs de nos communes-membres.

En fin d'année, **de nouvelles élections ont dû avoir lieu**, afin de remplacer 5 de nos membres, dont 4 Vice-Présidents. L'occasion pour nous de procéder à **de nouvelles réflexions autour de notre mode de gouvernance**... Les délégations "Travaux et Espaces Verts" ont fusionné avec la "Voirie" ; tout comme les délégations "Action sociale" et "Petite Enfance". Une nouvelle réorganisation interne, rendue possible grâce à **la coopération et à l'adaptabilité** de nos élus.

Ce rapport d'activités présente **les réalisations effectives qui ont eu lieu en 2022** et je citerai notamment les travaux de voirie, la réhabilitation énergétique du siège, le lancement d'études pour réhabiliter les ateliers de Caraman, le hangar technique du lac de la Thésauque ou encore l'acquisition d'équipements pour le fonctionnement des services.

Il retrace aussi les nombreuses actions des services et **je tiens à remercier et féliciter les agents des Terres du Lauragais pour leur implication quotidienne, leur professionnalisme et leur engagement** dans les valeurs que porte le service public. Merci pour leur volonté affirmée et consolidée d'assurer la continuité de service, tant attendue par les administrés, qui se traduit par **une disponibilité et un engagement remarquable** que je tiens à souligner et à remercier publiquement.

Un peu partout dans le monde, et plus particulièrement en France, dans cette magnifique région d'Occitanie et dans notre beau territoire du Lauragais, **je suggère que l'on place l'humain au cœur des politiques publiques**, pour répondre aux besoins du quotidien des habitants, dans le plus grand respect de notre chère et unique planète. Nous vivons un changement d'époque – à nous tous d'en faire une époque formidable !

« Je suis optimiste. Je pense que l'espoir, c'est le pouvoir » - Nawal El Saadawi

Christian Portet,
Président de la Communauté de communes
des Terres du Lauragais

L'ANNÉE 2022 EN IMAGES



L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES TPE : UN DÉFI À RELEVER !

INCLUSION. La Communauté de communes est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Banque des Territoires, destiné à accompagner les collectivités territoriales dans la mise en place de leur stratégie d'inclusion numérique des Très Petites Entreprises (TPE). Pour connaître leurs besoins, le service Économie a donc mis en place un questionnaire, qui a servi à leur proposer des solutions adaptées. Avec ses partenaires, la collectivité propose un accompagnement « *sur-mesure* » pour leurs projets de développement : dématérialisation des factures, communication avec les clients et collaborateurs via les réseaux sociaux/site internet, sécurité informatique, outils et logiciels...



TRAVAUX AU SIÈGE

RÉHABILITATION. La seconde phase de réhabilitation des locaux de la Fontasse a eu lieu en juillet, avec l'isolation par l'extérieur du bâtiment.

La pose de l'isolation extérieure a été réalisée par l'entreprise « *Sol Façade* ». Des échafaudages ont été installés : les panneaux de fibre de bois ont été disposés sur la façade et se sont vus appliqués, dans un second temps, un enduit de finition.

En parallèle, les travaux d'embellissement, effectués à l'intérieur du bâtiment, ont commencé par la mise en peinture des murs des bureaux et couloirs, ainsi que le remplacement des sols sur l'intégralité du bâtiment. Ces travaux ont été phasés en plusieurs tranches, afin de permettre la continuité et le maintien des services.

Chaque zone de travaux s'est vue, au préalable, vidée de l'intégralité de son mobilier, permettant ainsi aux compagnons de réaliser les travaux dans de bonnes conditions. Comme toujours, les services techniques se sont rendus disponibles afin d'accompagner, dans la bonne humeur, les services administratifs pour mener à bien ce démenagement.



À LA DÉCOUVERTE DE NOS ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES...

NATURE. Labellisés par la Fédération Nationale de Randonnée Pédestre, ces sentiers, allant de 1h30 à une demi-journée, allient richesses naturelles et découvertes patrimoniales. Madame Lison GLEYESSES, Vice-Présidente déléguée au tourisme et à la culture, a inauguré en présence de représentants du Conseil départemental, du PETR Pays Lauragais, de la Fédération de Randonnée Pédestre et des élu-e-s concerné-e-s, les 5 sentiers de randonnées du secteur Nord. Après avoir rappelé l'enjeu de cette offre de qualité en matière touristique, elle a remercié les équipes des Espaces Verts et de l'Office de Tourisme, pour leur travail d'entretien et de promotion de ces boucles. Cette inauguration a été suivie d'une animation réalisée par l'association « *Nature en jeux* » sur la boucle du Pistouillé.

SIGNATURE DE LA CHARTE DES CRÈCHES AVIP

INSERTION. Annick BARETS et Sandrine CLIMENT, coordinatrices Petite Enfance, ont représenté la Communauté de communes lors de la signature de la charte des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP), un plan stratégique de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Sur notre territoire, deux crèches sont concernées : la crèche Le Jardin aux Malices (Caraman) et la crèche L'Ostal dels Pichons (Villefranche-de-Lauragais). La signature de cette charte les engage à réaliser 4 missions principales :

1. Accueillir au moins 20% d'enfants de - 3 ans dont les parents sont en recherche d'emploi ;
2. Un accueil adapté au projet d'insertion des parents ;
3. Favoriser un dialogue de qualité et de confiance avec tous les parents ;
4. Participer à la lutte contre l'exclusion.

La signature de la Charte des crèches AVIP résulte d'un accompagnement des familles, de la prise en compte des freins identifiés et représente un réel engagement.





RENCONTRE INTER'ALAC

JEUNESSE. 70 jeunes de tout le territoire se sont retrouvés pour une journée Inter'ALAC au stade de Calmont. L'objectif : permettre aux jeunes d'échanger, se rencontrer et passer un moment convivial dans le respect. Cette journée a été un véritable succès ! Arrivés de leurs communes en bus, les jeunes se sont retrouvés sur la pelouse sur laquelle avaient été aménagés cinq ateliers/jeux à disputer en équipe : un babyfoot humain dans une structure gonflable, un archery tag, un bubble-foot, un water-tag et un wipeout, jeu d'équilibre sur de gros ballons gonflables.



CONSEILLER NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNEMENT. Afin d'agir en faveur de l'inclusion numérique, un conseiller numérique a fait son arrivée à la France Services pour proposer ateliers et animations. L'objectif est simple : accompagner vers plus d'autonomie toute personne qui en exprimerait le besoin. Il s'agit de transmettre un savoir sur différents sujets : les réseaux sociaux, les démarches administratives, naviguer sur internet, utiliser un équipement informatique et/ou un smartphone, déposer des annonces ou acheter en ligne, etc. Ce service sera déployé de manière progressive sur l'ensemble du territoire.



HANGAR : LAC DE LA THÉSAUQUE

TRAVAUX. Ce hangar, qui sert de stockage pour le matériel des services intervenant sur le site, est un équipement construit par l'ancienne intercommunalité, qui n'a jamais été achevé... Une partie des travaux a ainsi été réalisée par notre régie. La collaboration efficace entre les services Bâtiments et Espaces verts a permis le coulage de cette dalle de 120 m². Au préalable, les agents avaient procédé à l'installation de règles pour joint de dilatation, treillis soudés et mise en place des différents réseaux intérieurs, nécessaires à l'approvisionnement et à l'évacuation des eaux domestiques.



POINT DE COLLECTE BIODÉCHETS

EXPÉRIMENTATION. L'intercommunalité a mis en place un prototype de point d'apport volontaire (PAV) pour la collecte des restes alimentaires. C'est la société CLER VERTS qui a fourni le point d'apport, ainsi que la totalité des bio-seaux et des badges. Les déchets jetés seront collectés et valorisés par cette dernière, afin de les transformer en énergies vertes et en engrais. 75 badges ont été donnés sur la zone ciblée.



SENSIBILISATION DES JEUNES

OCTOBRE ROSE. L'ALAC de Villefranche-de-Lauragais a participé, par le biais de l'association locale « *Le Repair Lauragais* », à la manifestation « *Octobre Rose* ». L'objectif : mobiliser, sensibiliser, informer à propos du dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche. Les animations mises en place par l'ALAC ont pour but de fédérer et sensibiliser un groupe de jeunes autour d'une action solidaire.



PRÊT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

ÉCOLOGIE. Le PETR du Pays Lauragais nous a proposé la gestion de la mise à disposition de vélos électriques aux habitants et salariés du Lauragais. Le Département Patrimoine a répondu favorablement, afin de promouvoir les modes de déplacement actifs. La volonté : faire découvrir au plus grand nombre les bienfaits de ce type de déplacement, permettant notamment la réduction de l'utilisation de la voiture.



NOUVEAUX PANNEAUX À LA DÉCHETTERIE

SIGNALÉTIQUE. De nouveaux panneaux ont été installés à la déchetterie de Montgeard. Ces panneaux permettront de faciliter le geste de tri des usagers de la déchetterie. Ils ont été créés par la société IDCO, située à Gibel, selon les normes ADEME (couleurs identiques pour toutes les déchetteries, dimensions, etc.).

Des travaux de voirie ont également été réalisés en régie par Michel CADAMURO (Environnement) et Stéphane GALINIER (Bâtiments) et d'autres travaux sont prévus sur ce site avant la fin de l'année.



ÉLECTIONS DES ÉLUS INTERCOMMUNAUX

POLITIQUE. Les élus communautaires se sont réunis pour compléter le bureau exécutif, qui avait perdu 5 membres suite à de nouvelles élections municipales dans certaines communes. Le Président a proposé de supprimer 2 Vice-Présidences, à la faveur d'une réorganisation interne : celle de la Voirie a fusionné aux Travaux et Espaces Verts ; l'Action sociale et la Petite Enfance ont été réunies. Ces élections ont permis d'élire le Vice-Président en charge de l'Environnement (Jean-Jacques RAMADE), celle de l'Action sociale et la Petite Enfance (Valérie ROUDET), ainsi que 3 membres supplémentaires au sein du bureau.

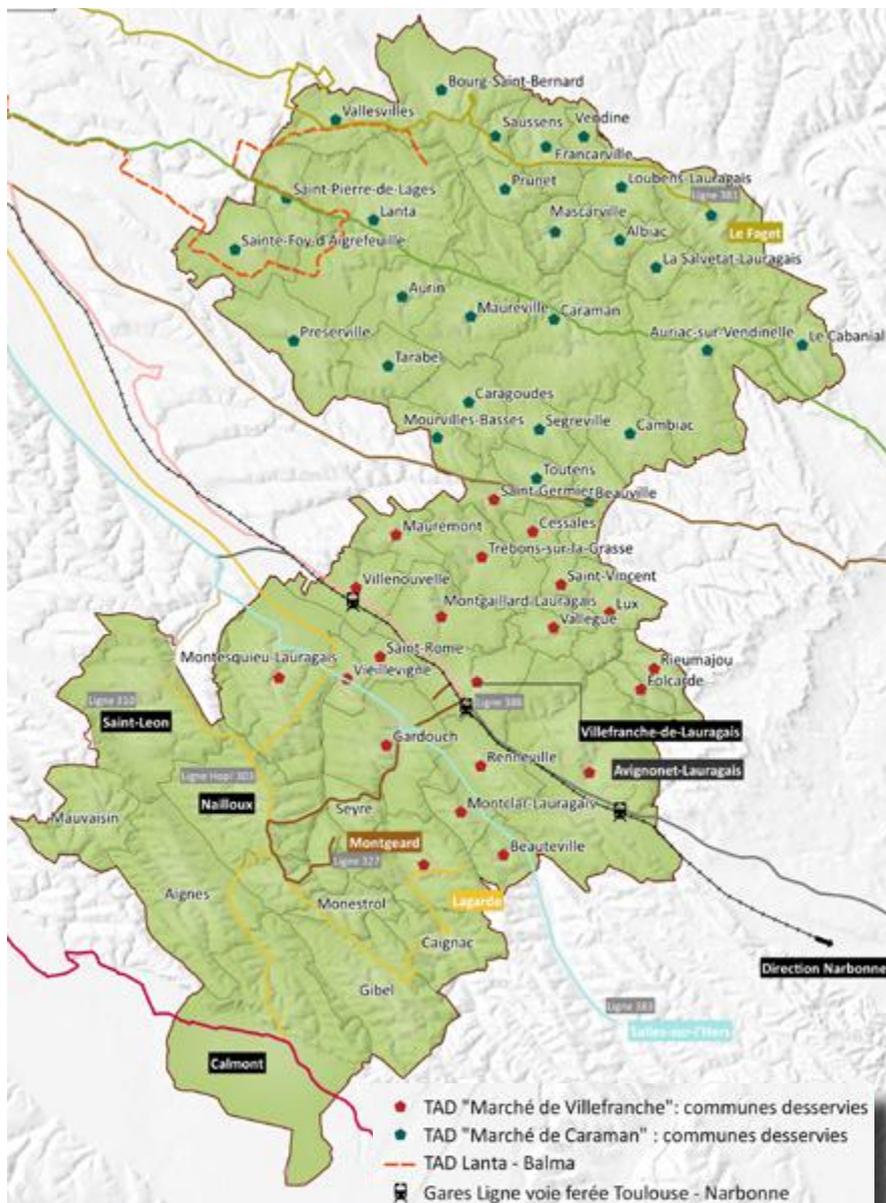
L'INSTITUTION



CARTE D'IDENTITÉ



Aignes ; Albiac ; Auriac-sur-Vendinelle ; Aurin ; Avignonet-Lauragais ; Beateville ; Beauville ; Bourg-Saint-Bernard ; Caignac ; Calmont ; Cambiac ; Caragoudes ; Caraman ; Cessales ; Folcarde ; Francarville ; Gardouch ; Gibel ; La Salvetat-Lauragais ; Lagarde ; Lanta ; Le Cabanial ; Le Faget ; Loubens-Lauragais ; Lux ; Mascarville ; Maurémont ; Maureville ; Mauvaisin ; Monestrol ; Montclar-Lauragais ; Montesquieu-Lauragais ; Montgaillard-Lauragais ; Montgeard ; Mourvilles-Basses ; Nailloux ; Prèserville ; Prunet ; Renneville ; Rieumajou ; Saint-Germier ; Saint-Léon ; Saint-Pierre-de-Lages ; Saint-Rome ; Saint-Vincent ; Sainte-Foy-d'Aigrefeuille ; Saussens ; Ségreville ; Seyre ; Tabel ; Toutens ; Trébons-sur-la-Grasse ; Vallègue ; Vallesvilles ; Vendine ; Vieilleville ; Villefranche-de-Lauragais ; Villeneuve.



Création : 1^{er} janvier 2017

41 259 habitants* en 2020

58 communes - **617** km²

Président : Christian PORTET (Maire de Calmont)

Directrice Générale des Services : Élodie CAQUINEAU

SIÈGE ADMINISTRATIF

 73, av. de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais

05 31 50 45 50
accueil@terres-du-lauragais.fr

PÔLES DE PROXIMITÉ

 **Secteur Caraman :**
7, av. du 8 mai 1945 - 31460 Caraman
05 62 18 42 80

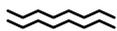
 **Secteur Nailloux :**
2, av. de Saint-Léon - 31560 Nailloux
05 34 66 91 64

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Mandat 2020-2026. Au 31 décembre 2022, le conseil communautaire de la Communauté de communes des Terres du Lauragais était composé des **82 conseillers communautaires titulaires*** suivants.

AIGNES RAMOND Patrice	LA SALVETAT-LAURAGAIS CAZELLES Jean-Pierre (Maire)	RIEUMAJOU BARRAU Valéry (Maire)
ALBIAC ROUGÉ Cédric (Maire)	LANTA AVERSENG Pierre LELEU Laurent RANC Florence	SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE BODIN Pierre REUSSER Isabelle RUFFAT Daniel (Maire)
AURIAC-SUR-VENDINELLE PEDRERO Roger (Maire)	LE CABANIAL ROUVILLAIN Thierry (Maire)	SAINT-GERMIER ESCRICH-FONS Esther (Maire)
AURIN VERCRUYSSSE Sandrine (Maire)	LE FAGET CALMETTES Francis (Maire)	SAINT-LÉON CASES Françoise (Maire) DUMAS-PILHOU Bertrand
AVIGNONET-LAURAGAIS MALMAISON Patricia (Maire) SAFFON Sébastien	LOUBENS-LAURAGAIS FERLICOT Laurent (Maire)	SAINT-PIERRE-DE-LAGES SIORAT Florence
BEAUTEVILLE MILHES Marius (Maire)	LUX BRESSOLLES Pierre (Maire)	SAINT-ROME DE LA PANOUSE Geoffroy (Maire)
BEAUVILLE POUS Thierry (Maire)	MASCARVILLE CAZENEUVE Serge (Maire)	SAINT-VINCENT ROUQUAYROL Pierre-Alain
BOURG-SAINT-BERNARD CESSÉS Evelyne (Maire)	MAURÉMONT LATCHE Catherine (Maire)	SAUSSENS MOUSSSET Maryse (Maire)
CAIGNAC BARTHES Serge (Maire)	MAUREVILLE CROUX Christian (Maire)	SÉGREVILLE CASTAGNÉ Didier (Maire)
CALMONT BREIL Christophe PALLEJA Patrick PERA Annie PORTET Christian (Maire)	MAUVAISIN CANAL Blandine	SEYRE TOUJA Michel (Maire)
CAMBIAC ADROIT Sophie (Maire)	MONESTROL RIAL Guilhem (Maire)	TARABEL VIVIES Sylvie (Maire)
CARAGOUES CLARET Jean-Jacques (Maire)	MONTCLAR-LAURAGAIS LABATUT David (Maire)	TOUTENS CAMINADE Christian (Maire)
CARAMAN CALMEIN François CASSAN Jean-Clément (Maire) DAYMIER Marie-Gabrielle NAVARRO Karine	MONTESQUIEU-LAURAGAIS MAHCER Abdelrani (Maire)	TRÉBONS-SUR-LA-GRASSE STEIMER John (Maire)
CESSALES POUILLES Emmanuel (Maire)	MONTGAILLARD-LAURAGAIS MOUYON Bruno (Maire)	VALLÈGUE ZANATTA Rémy (Maire)
FOLCARDE DABAN Evelyne (Maire)	MONTGEARD KONDYSZYN Serge (Maire)	VALLESVILLE IZARD Christian (Maire)
FRANCARVILLE FIGNES Jean-Claude (Maire)	MOURVILLES-BASSES DE LAPLAGNOLLE Axel (Maire)	VENDINE HEBRARD Gilbert (Maire)
GARDOUCH GUERRA Olivier (Maire) MIR Virginie	NAILLOUX * ARPAILLANGE Michel GLEYESE Lison (Maire) METIFEU Marc NAUTRE Eva OBIS Eliane	VIEILLEVIGNE MIQUEL Laurent (Maire)
GIBEL BOMBAIL Jean-Pierre (Maire)	PRÉSERVILLE BENETTI Mireille (Maire)	VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS BIGNON Christine COLOMBIES Christophe DARNAUD Guy FAURE GIRARDIN Christel GRAFEUILLE ROUDET Valérie (Maire) PIC NARDESE Lina RAMADE Jean-Jacques
LAGARDE PEIRO-FOURNIER Marielle (Maire)	PRUNET BOURGAREL Roger (Maire)	VILLENouvelle FEDOU Nicolas (Maire) ROBERT Anne-Marie
	RENNEVILLE ROS-NONO Francette (Maire)	

GOVERNANCE



Mandat 2020-2026. Suite au conseil communautaire du mardi 06 décembre 2022, de nouvelles élections ont eu lieu pour désigner de nouveaux membres au sein du bureau exécutif. Au 31 décembre 2022, le bureau était ainsi composé du **Président**, des **10 Vice-Présidents** suivants et de **14 autres membres élus**.



PRÉSIDENT
Christian PORTET

VICE-PRÉSIDENTS

ADROIT Sophie

1^{re} Vice-Présidente

Aménagement du territoire

(Urbanisme, SCoT, Planification, PLUi)



HÉBRARD Gilbert

2^e Vice-Président

Solidarité territoriale

(Conférence des Maires, Pacte de gouvernance, Conseil de développement, Règlement intérieur)



CANAL Blandine

3^e Vice-Présidente

Économie

(Finances, Budget, Achats publics)



GUERRA Olivier

4^e Vice-Président

Développement et attractivité économique

(Commerce, Artisanat, Zone d'activités, Agriculture)



GLEYESES Lison

5^e Vice-Présidente

Tourisme & Culture

(Office de Tourisme, Patrimoine, Sentiers de randonnée, Canal du Midi)



RAMADE Jean-Jacques

6^e Vice-Président

Environnement

(Déchets, Eau, Assainissement, GEMAPI)



GRAFEUILLE ROUDET

Valérie

7^e Vice-Présidente

Action sociale (CIAS, Services à la personne, Insertion, France services)

Petite Enfance (Crèche, RPE, LAEP)



FEDOU Nicolas

8^e Vice-Président

Bâtiments & Espaces Verts

(Prestations aux communes, Grands travaux)



Voirie (Pool-routier, PATA, DO)

SIORAT Florence

9^e Vice-Présidente

Protection de l'environnement

(PCAET, Transition énergétique, Mobilité, Transports)



CASSAN Jean-Clément

10^e Vice-Président

Enfance-Jeunesse

(ALAE, ALSH, Vie associative, MAJ, ALAC)



FONCTIONNEMENT

LES 12 COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Il existe **12 commissions thématiques** de travail permanentes. Ces commissions sont composées de **conseillers communautaires**, désignés à la proportionnelle de groupes politiques.

Elles permettent aux élus **d'œuvrer en toute transversalité et de porter des actions et les politiques communautaires**. Ces commissions sont chargées d'étudier les dossiers **de leurs compétences** et de préparer **les délibérations et décisions** qui seront prises en conseil communautaire. Elles ont **un rôle consultatif**.

Ces commissions n'ont pas de pouvoir de décision. Elles émettent un avis sur les dossiers qu'elles instruisent, à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum de présence ne soit exigé.

Commission 1 : Aménagement du territoire (Urbanisme, SCoT, Planification, PLUi)

Commission 2 : Solidarité territoriale (Conférence des Maires, Pacte de gouvernance, Conseil de développement, Règlement intérieur)

Commission 3 : Économie (Finances, Budget, Achats publics)

Commission 4 : Développement et attractivité économique (Commerce, Artisanat, Zone d'activités, Agriculture)

Commission 5 : Tourisme & Culture (Office de Tourisme, Patrimoine, Sentiers de randonnée, Canal du Midi)

Commission 6 : Environnement (Déchets, Eau, Assainissement, GEMAPI)

Commission 7 : Action sociale (CIAS, Services à la personne, Insertion, France Services)

Commission 8 : Bâtiments & Espaces Verts (Prestations aux communes, Grands travaux)

Commission 9 : Protection de l'environnement (PCAET, Transition énergétique, Mobilité, Transports)

Commission 10 : Voirie (Pool-routier, PATA, DO)

Commission 11 : Petite Enfance (Crèche, RPE, LAEP)

Commission 12 : Enfance-Jeunesse (ALAE, ALSH, Vie associative, MAJ, ALAC)



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de développement est un **organe de concertation** pour **favoriser la participation citoyenne**. Il est composé de **représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs** situés dans le périmètre intercommunal.

Il comporte **12 membres** et est principalement consulté sur **la définition et le suivi des actions concrètes du projet de territoire**. Il peut aussi donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.





LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Il est composé de **83 délégués communautaires titulaires**. Il se prononce **sur les actions et les projets** de la communauté de communes. Il doit se réunir au minimum une fois par trimestre : au sein des Terres du Lauragais, le conseil a l'habitude de se réunir, en moyenne, **une fois par mois**.



LE PRÉSIDENT

Élu par les membres du conseil communautaire, **il propose et met en œuvre les politiques communautaires**, en exécutant les décisions prises par le conseil communautaire et le bureau exécutif. Il peut lui-même **prendre des arrêtés par délégation** du conseil communautaire ou **attribution légale**.



27 réunions de commissions

13 réunions du conseil communautaire

12 réunions du bureau exécutif

248 délibérations

LE BUREAU EXÉCUTIF

Suite aux renouvellements de plusieurs conseils municipaux, **de nouvelles élections ont eu lieu lors du conseil communautaire** du mardi 06 décembre 2022, afin de désigner de nouveaux membres. Au 31 décembre 2022, le bureau était ainsi composé de **25** membres : le **Président**, les **10 Vice-Présidents** et les **14 autres membres élus**.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle regroupe **les 58 maires des communes membres** et le Président. Ces réunions permettent d'exprimer **des demandes collectives**, d'informer **des solutions proposées**, de suivre **l'activité de la collectivité**, **l'avancement des opérations** et le **projet de développement du territoire**.

Trois réunions de travail ont eu lieu en 2022 (12 et 13 avril, 28 juin) afin de travailler sur **la mise à plat des compétences** de l'intercommunalité.

COMPÉTENCES

Lors de sa création, la Communauté de communes a hérité des compétences exercées par les anciennes intercommunalités.

Conformément aux engagements pris par les élus dans le cadre du pacte de gouvernance, **des Conférences des Maires relatives à la mise à plat des compétences** ont eu lieu les 12/13 avril et le 28 juin 2022.

La mise à plat des compétences doit permettre, dans un contexte financier contraint, de reprendre toutes les compétences exercées, afin de **réétudier collectivement le projet pour le territoire**, la **répartition des missions** entre les communes et l'intercommunalité et les **modalités d'exercice des compétences**. Le tout dans des objectifs **d'optimisation**, mais aussi, et avant tout, de **développement harmonieux** des compétences choisies sur le territoire.

De nouveaux statuts ont été votés lors du conseil communautaire du 27 septembre 2022.



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace**
- « Conduite d'actions d'intérêt communautaire » et « Zone d'aménagement concertée ».
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur.
- **Développement économique**
Actions de développement économique :
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- Promotion du tourisme, dont la création d'Office de Tourisme.
- **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**
- **Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs**
- **Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés**
- **Eau**
- **Élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**

SUPPLÉMENTAIRES AVEC INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
Le cas échéant, dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- **Création, aménagement et entretien de la voirie**
- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire**
- **Action sociale d'intérêt communautaire**
- **Assainissement des eaux usées**
- **Participation à une convention France Services**
Définition des obligations de service public afférentes.

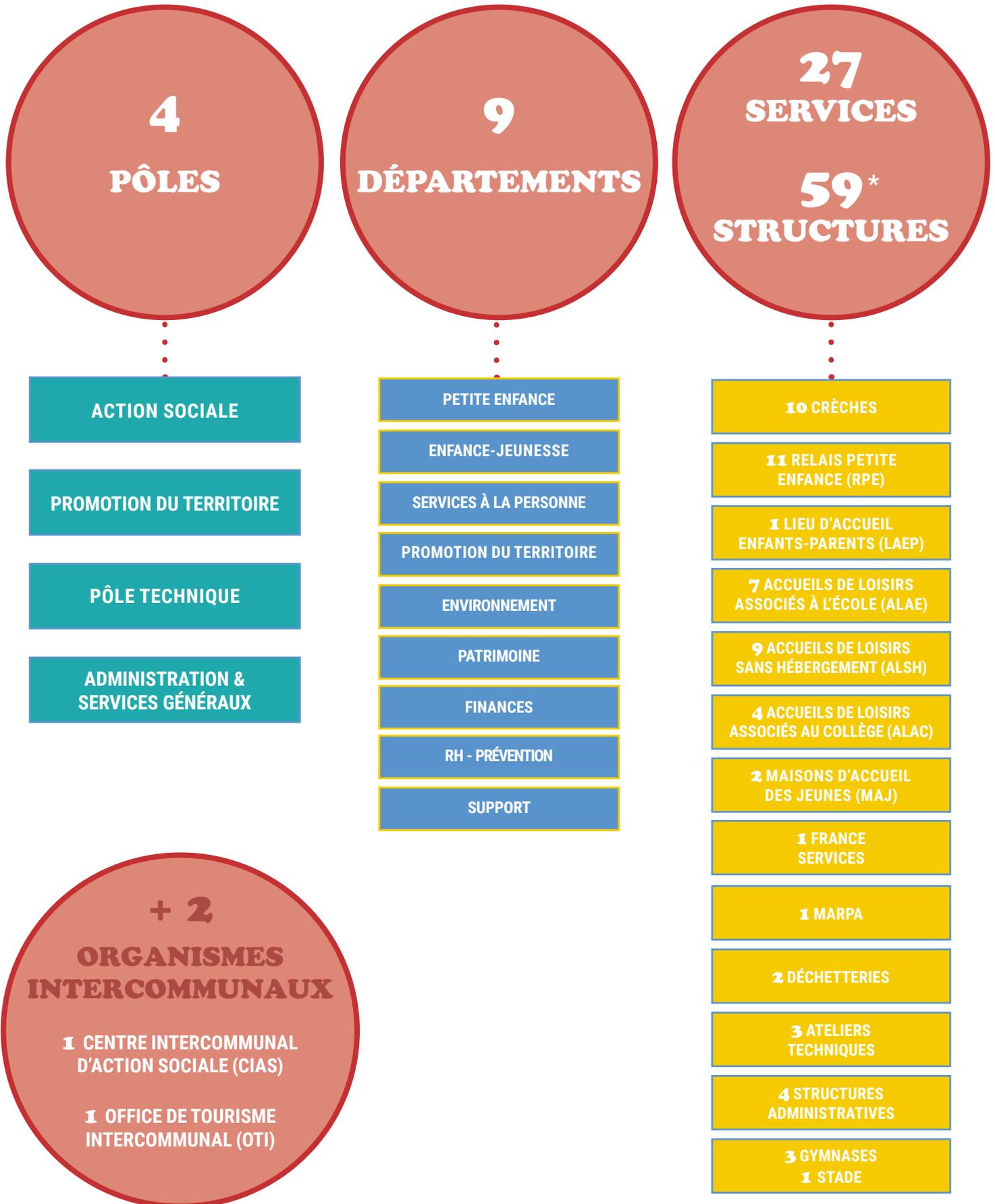
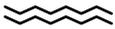
AUTRES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- **Petite Enfance**
- Création, coordination, organisation et gestion des EAJE, des RPE et des LAEP.
- Pilotage et coordination de la politique publique territorialisée de l'accueil du jeune enfant et d'appui à la parentalité.
- **Enfance**
- Création, aménagement, coordination, organisation et gestion des accueils de loisirs.
- Coordination des politiques publiques contractuelles avec les institutions partenaires.
- Soutien technique en ingénierie éducative.
- **Jeunesse**
- Coordination, organisation, gestion des accueils éducatifs organisés dans les collèges.
- Pilotage et coordination de la politique publique territorialisée en matière de jeunesse et des dispositifs contractuels.
- Soutien techniques en ingénierie éducative.
- **Insertion**
Mise en œuvre d'une politique d'insertion des populations en difficulté : chantiers d'insertion Environnement et Animation.
- **Tourisme**
- Élaboration d'un schéma de développement touristique.
- Aménagement et entretien du moulin à 6 ailes.
- Développement touristique du lac de la Thésauque.
- Sentiers de randonnée (coordination de l'entretien et du balisage, création d'itinéraires, accompagnement).
- **Culture**
- Soutien des manifestations et actions culturelles de dimension intercommunale.
- Développement de la lecture publique : mise en réseau et mutualisation des équipements.
- **Réseau de communication électronique**
Établissement et exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques.

ADMINISTRATION

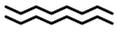


ORGANISATION DES SERVICES



***DONT 31 STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

ORGANIGRAMME



PRÉSIDENT



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)



PÔLES	ACTION SOCIALE			PROMOTION DU TERRITOIRE	PÔLE TECHNIQUE		ADMINISTRATION & SERVICES GÉNÉRAUX		
DÉPARTEMENTS	PETITE ENFANCE	ENFANCE JEUNESSE	SERVICES À LA PERSONNE	PROMOTION DU TERRITOIRE	ENVIRONNEMENT	PATRIMOINE	FINANCES	RH-PRÉVENTION	SUPPORT

Crèches RPE LAEP 131 AGENTS	ALAE ALSH MAJ ALAC Animateur sportif Chantier d'insertion 88 AGENTS	France Services Transport à la demande 6 AGENTS	Économie Culture Urbanisme 8 AGENTS	Déchetteries Collecte des déchets Atelier mécanique 39 AGENTS	Bâtiments Voirie Espaces Verts Chantier d'insertion GEMAPI 31 AGENTS	Compta- bilité Achats Marchés publics 7 AGENTS	RH Préven- tion 12 AGENTS	Systèmes d'informa- tion Accueil Communi- cation Juridique Secrétariat 16 AGENTS
---	--	--	---	---	--	---	---	--

+

+

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

MARPA
Portage de repas
SAAD

22 AGENTS

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

8 AGENTS

Chiffres relevés au 31 décembre 2022.



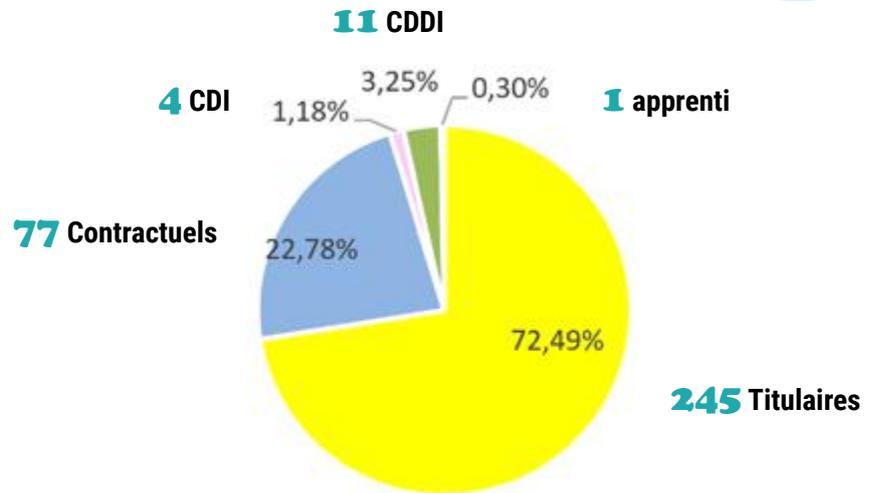
RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIFS

338

AGENTS
employés par la collectivité au 31 décembre 2022 (hors CIAS et OTI).



RÉPARTITION PAR GENRE ET STATUT

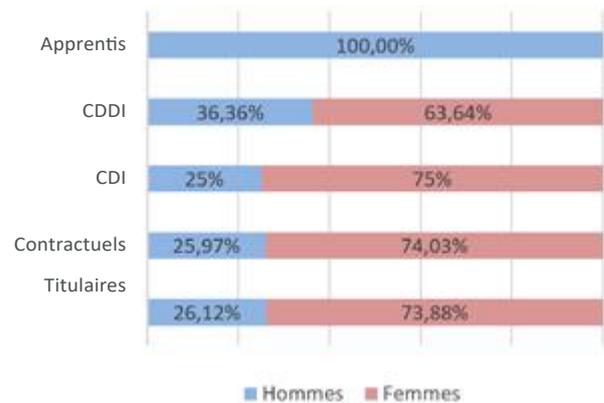
245 Titulaires : 64 hommes - 181 femmes

77 Contractuels : 20 hommes - 57 femmes

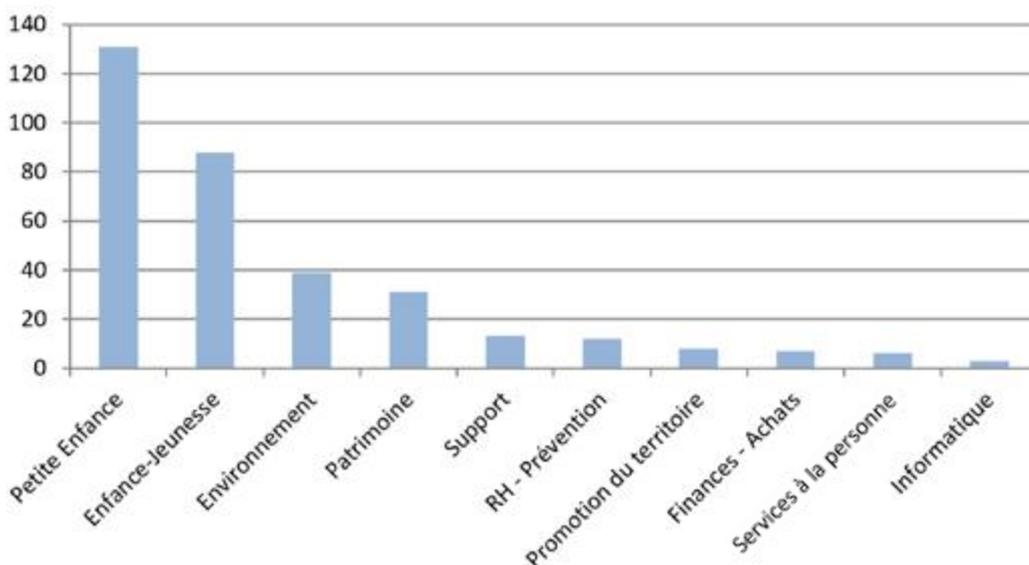
4 CDI : 1 homme - 3 femmes

11 CDDI : 4 hommes - 7 femmes

1 apprenti : 1 homme - 0 femme



RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT



PRÉVENTION

1 conseiller en prévention et **5 assistants de prévention**.

177.50 jours de formation liés à la prévention (habilitation, CACES, FCO...)

pour un montant de **17 242€**.

La collectivité a effectué des dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail :

1 811.40€ de dépenses liées à **l'aménagement et la protection des postes de travail** ;

8 736.17€ de dépenses liées aux **Équipements de Protection Individuelle (EPI)**

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

8 agents impliqués tout au long de l'année.

5 408.74€ de dépenses liées à **l'amélioration de la vie quotidienne des agents**

(mobiliers, événements, séances de sport, chèques-cadeaux à Noël).

RÉMUNÉRATION

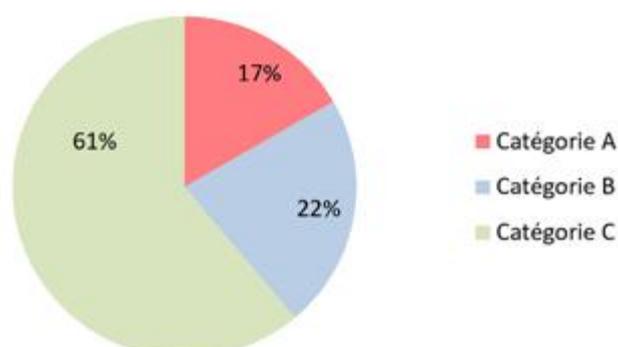
Les charges de personnel représentent **45.37%** des dépenses de **fonctionnement**.

FORMATION

En 2022, **881 jours** de formation ont été suivis par **198 agents** (agents comptabilisés une seule fois).

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nombre de jours de formation suivis	140	233	508	881
Nombre d'agents	33	44	121	198

RÉPARTITION DES JOURS PAR CATÉGORIE



Sur le nombre total d'agents qui ont suivi une formation :

- **16.67%** sont des agents de catégorie A
- **22.22%** sont des agents de catégorie B
- **61.11%** sont des agents de catégorie C

RÉPARTITION DES DÉPENSES

71.40% : CNFPT

27.72% : Autres organismes

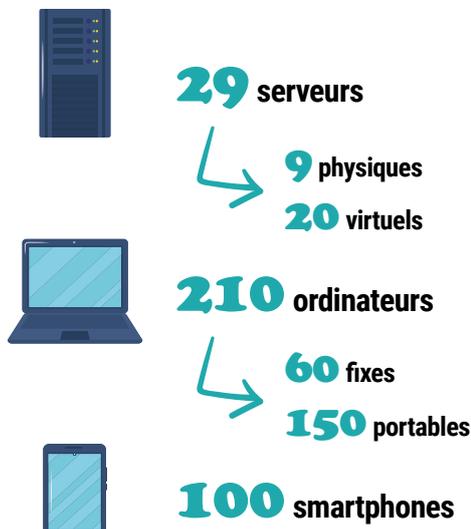
0.88% : Frais de déplacement, repas, hébergement

93 182.40€ ont été consacrés à la formation.

SYSTÈME D'INFORMATION



MATÉRIEL INFORMATIQUE



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Mise en place d'outils collaboratifs :
migration vers la suite Microsoft 365.

Réaménagement du local serveur
du siège administratif.

Projet de création d'un site
de repli informatique.

HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE



Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, a été **créé en juin 2016** à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne. Il est composé du **Conseil départemental**, des **Communautés d'Agglomération Le Muretain et le SICOVAL** et de **15 Communautés de communes**.

L'objectif est de **mettre en oeuvre le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN)** qui prévoit de **couvrir la quasi totalité du département en Très Haut Débit** par la fibre optique chez l'abonné, soit 548 communes et plus de 500 000 habitants.

FOCUS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ

51 zones techniques ouvertes à la commercialisation desservent le territoire des Terres du Lauragais.

Au 31 décembre 2022 :

- **4 148 prises en construction ;**
- **18 575 prises déployées.**

Pour un total de **22.736 prises** sur le territoire intercommunal. Soit un **taux de déploiement de 81.7%**.

Baromètre*

La Fibre Optique prend du terrain en Haute-Garonne !



282 688

prises déployées

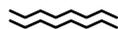
281 141

prises commercialisables

131 171

abonnés

FINANCES



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

MONTANT TOTAL : 34.7 M€



LE FONCTIONNEMENT : 28.8 M€

• **21.5 M€** de dépenses de **fonctionnement** des services :



PETITE ENFANCE : 27.6%



ENFANCE-JEUNESSE : 15.8%



PATRIMOINE : 11.7%



PROMOTION DU TERRITOIRE : 3.7%



ENVIRONNEMENT : 24.3%



ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 13.9%



SERVICES À LA PERSONNE : 3%

- **6 M€** d'atténuation de produits.
- **1.1 M€** d'opérations d'ordre.
- **0.2 M€** de charges financières.

(dont 250 000€ de subvention à l'OTI sur un montant total réalisé de l'OTI de 725 171€)



(dont 250 000€ de subvention au CIAS sur un montant total réalisé du CIAS de 1 329 000€)



L'INVESTISSEMENT : 5.9 M€

- **2.6 M€** de dépenses d'**investissement** :
 - Pool-routier : **77.8%**
 - Aménagement/réhabilitation des bâtiments : **12.5%**
 - Équipements divers : **6.1%**
 - Équipements ordures ménagères et déchetteries : **2.8%**
 - Aides aux entreprises : **0.8%**

- **1.7 M€** de résultat d'exécution déficitaire.
- **1.3 M€** de remboursement du capital de la dette.
- **0.3 M€** d'opérations d'ordre.



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le travail **d'analyse et d'harmonisation des 26 compétences** de la collectivité s'est poursuivi tout au long du 1^{er} semestre et a été présenté lors de la Conférence des Maires du 28 juin 2022.

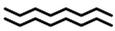
Lors de cette réunion, les élus ont entériné les diverses propositions faites par les groupes de travail, avec notamment :

- Le **transfert de certaines compétences** vers les communes ;
- La mise en place de **participations aux "restes à charge"** pour les compétences qui ne peuvent pas être harmonisées sur l'ensemble du territoire ;
- L'**arrêt de certaines d'entre elles** au 31 décembre 2022.

L'ensemble de ces choix a également été traduit dans **l'élaboration des nouveaux statuts** de l'intercommunalité. Ils ont été présentés - ainsi que la modification de l'intérêt communautaire qui en découle (uniquement pour les compétences supplémentaires) - et validés lors de la séance du conseil communautaire du 27 septembre 2022.

L'étape suivante consiste à **évaluer le coût des compétences transférées** : la commission locale d'évaluation des charges transférées doit établir un rapport pour chacune des compétences. Elle a 9 mois pour réaliser ce travail.

MARCHÉS PUBLICS



CHIFFRES-CLÉS

En matière de commande et d'achats publics, Terres du Lauragais doit assurer la sécurité juridique de l'ensemble des procédures de passation des contrats publics et garantir des achats efficaces. Afin de répondre aux besoins de la collectivité en matière de travaux, fournitures et services :

26

PROCÉDURES
ont été lancées,
hors prêts
bancaires.

25

MARCHÉS
ont été notifiés,
hors prêts
bancaires.

Typologie des marchés

	Travaux	Fournitures et services	Prestations Intellectuelles
Nombre de MAPA	2	21	0
Nombre d'appels d'offres	2	0	0
Nombre de marchés innovants au sens de la commande publique	0	1 pour l'acquisition de nouveaux matériels de collecte et de pré-collecte	0
Nombre de procédures autres (prêts bancaires)	2		
Valeur des marchés en € HT	5 727 711.24 € HT	3 462 550.18 € HT	0

RÉEMPLOI ET RECYCLABLE

Par l'article 58 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite Loi AGEC), **les acheteurs publics doivent acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées selon des proportions fixées par le décret (entre 20% et 40%).**

En 2022, l'intercommunalité a renouvelé ses marchés fournitures administratives **en prenant en compte les obligations réglementaires**. Cela se traduit par **l'achat de papiers recyclés** pour les services administratifs à hauteur de **40%** par an et **20% de fournitures de bureau** par an.

GESTION DE L'ACTIVITÉ PRÉCONTENTIEUSE ET CONTENTIEUSE

Cette activité répond à la volonté de **mieux défendre les intérêts de la collectivité**. Elle intervient notamment dans les deux domaines de la responsabilité : **contractuelle** (la plupart du temps en matière de travaux publics sur des bâtiments) et **extracontractuelle**.

En 2022, le bâtiment du Centre de Loisirs intercommunal de Villefranche-de-Lauragais est concerné par **une procédure de garantie décennale**. Une requête introductive d'instance a été déposée auprès du Juge des référés du Tribunal Administratif de Toulouse.

GESTION DES ASSURANCES

De nouveaux contrats ont été souscrits et ont pris effet au 1^{er} janvier 2023 pour une durée de **5 ans**.



PÔLE PROMOTION DU TERRITOIRE



ÉCONOMIE



ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

VOLET NUMÉRIQUE



Facebook :
Animation d'un groupe spécifique + Publication d'articles : **100 posts.**



LinkedIn :
Publication d'articles plusieurs fois par semaine : **89 posts.**



Newsletters :
Envoi de **22 newsletters** à nos listes de contacts.



Site internet :
Mise à jour régulière du site + **8 actualités** en page d'accueil.



Presse locale :
Envoi de communiqués de presse lorsqu'une mise en valeur est nécessaire.



Panneaux-sucettes :
Campagne « Inclusion numérique » : déclinaison de **3 affiches.**

VOLET ÉVÉNEMENTIEL

Rendez-Vous Entreprises en Lauragais



L'économie en transition, faire évoluer ses pratiques environnementales et sociétales : une quarantaine d'entrepreneurs ont participé.



Petits-Déj' Éco



« Les rendez vous de la sécurité numérique »
9 participants

« Comment maîtriser votre consommation énergétique et réduire le montant de votre facture »
Reporté à 2023

Déjeuner d'affaires



« Aides à l'amélioration et à la rénovation de l'habitat »
15 participants



PETITES VILLES DE DEMAIN



- **10** rendez-vous mensuels ;
- **1** COFIL (Comité de pilotage) ;
- **1** COTECH (Comité technique) ;
- **1** rencontre « Action Cœur de Ville » avec la commune de Revel ;
- **3** réunions « Bourg-Centre » avec la commune de Caraman ;
- Intégration en cours de la commune de **Nailloux.**

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

AMI "INCLUSION NUMÉRIQUE"



Terres du Lauragais est lauréate de l'AMI de la Banque des Territoires, destiné à accompagner les collectivités territoriales dans la mise en place de solutions pour l'inclusion numérique des TPE.

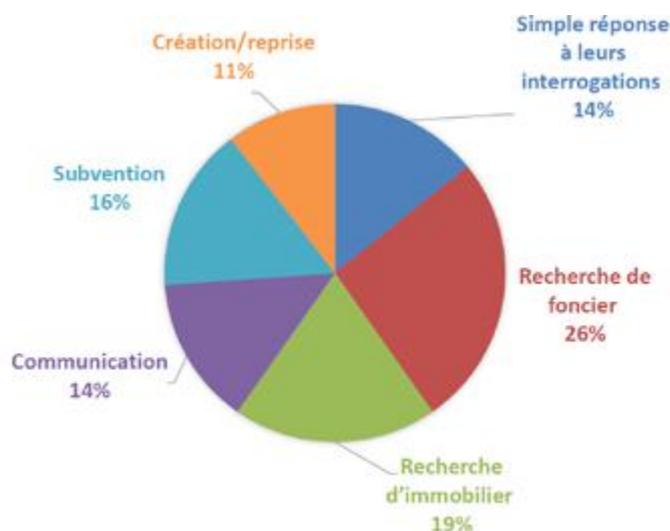
- Constitution et lancement du comité de projet ;
- **3** réunions de travail avec les partenaires ;
- Diffusion et analyse du questionnaire ;
- Réalisation du support d'audit ;
- Signature de la convention avec les partenaires réalisant les audits ;
- Lancement de l'accompagnement (audits) : **7** inscrits à ce jour ;
- Campagne de communication.



DISPOSITIFS MOBILISÉS

- Aides à l'immobilier d'entreprises : **3** dossiers (SCI ALISA pour la Carrosserie BOUSQUET ; SCI PASTROU pour PASTRELEC ; l'association Canal Coop pour la Minoterie) ;
- PASS et CONTRAT / Région Occitanie : **Nouveau correspondant** au sein d'AD'OCC + **Refonte des dispositifs régionaux** depuis novembre 2022 ;
- Chèques-cadeaux de Noël : **383** agents ont bénéficié de **chèques-cadeaux** pour découvrir et consommer local.

ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS



COMMERCIALISATION DES ZAE

- **Val de Saune II tranche 1 :**
Lot 2 : Acte de vente à la société OPUS 2 / Village d'Artisans ;
Lot 3 : Acte de vente à SCI ALISA / Carrosserie BOUSQUET.
- **Val de Saune II tranche 2 :**
Lot 1 et 2 : Promesse de vente à la SCI SAUNIÈRE MP / CIRTEM ;

- Lot 3 :** Acte de vente à la SCI CAPITADA / BBV Moteurs ;
- Lot 8 :** Acte de vente à la SCI MJ Immo / Jardin Sauvage.
- **La Bartelle au Cabanial :**
EHPAD La Vendinelle : Acte de vente à EDENIS.
- **La Camave IV :**
Acquisition foncière par l'EPF.

CULTURE

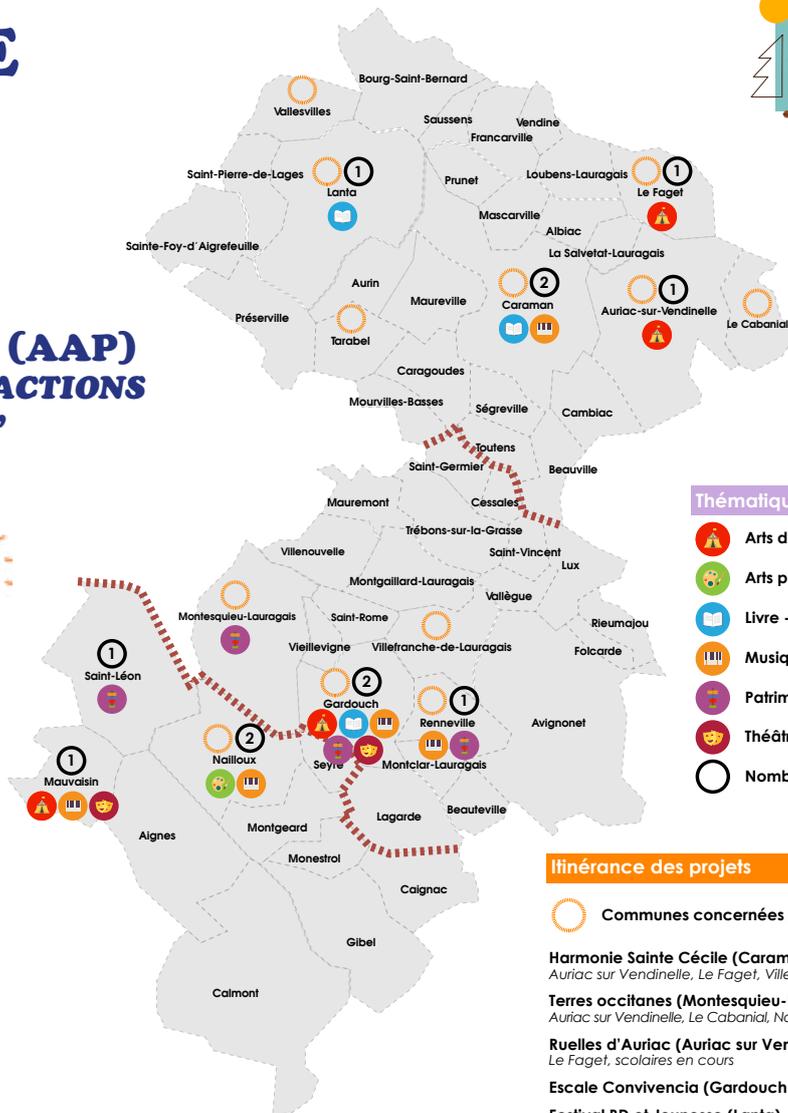


APPEL À PROJETS (AAP) "MANIFESTATIONS ET ACTIONS CULTURELLES"



• **12** projets
soutenus

• **21 688€** d'aides
versées aux associations



DISPOSITIF D'ÉDUCATION MUSICALE ET ORCHESTRALE À VOCATION SOCIALE (DÉMOS)

2019
2022

DE JANVIER À JUIN

- **10** enfants
- **31** séances d'ateliers

Après-Démos :

- **6** enfants n'ont pas poursuivi la musique.
- **4** enfants ont poursuivi la pratique instrumentale en école ou en suivant des cours particuliers.



2022
2025

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

- **16** enfants
- **14** séances d'ateliers

Actions culturelles :

- Invitation concerts / visites à l'Orchestre national Capitole Toulouse.
- Chorale familiale : **NOUVEAUTÉ**





• **33** outils mis en circulation :

- 8** malles de jeux
- 9** tapis de lecture
- 13** kamishibai
- 3** butai



Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture :



• **32** animations culturelles :

- 12** séances de jeux
- 7** animations « BD/manga »
- 8** animations « culture scientifique »
- 5** animations « patrimoine »

SUPPORTS DE DIFFUSION



Agenda du réseau
2 500 exemplaires (1000 ex. + 2 500 ex.)



Affiche générique
Format A4/A3
Format suvette

CONVENTION POUR LA GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CGEAC)

CRÉER UNE CHANSON AVEC DALÈLE

- **10** enfants des ALSH de Caraman et de Villefranche-de-Lauragais
- **3** jeunes de l'EIML (École Intercommunale de Musique du Lauragais)



PROJET ROUGE ASSOCIATION VIVA

- À destination des habitants de Viellevigne

SENTIERS DE RANDONNÉE

INAUGURATION DES SENTIERS DU SECTEUR NORD

Sorties « découverte » avec Nature en jeux :

- Samedi 19 mars : PR Boucle Castrum
- Mercredi 27 avril : PR Boucle Des Deux Châteaux
- Samedi 21 mai : PR Boucle du Pistouillé
- Samedi 10 septembre : PR Boucle du Dagour
- Samedi 1^{er} octobre : PR Boucle Del Blat al Molin

INAUGURATION OFFICIELLE



Labellisation PR 5 renouvellements



Boucle des Coteaux du Lauragais



Boucle Les Secrets du pastel



Boucle du Pistouillé



Boucle Les deux bastides royales



TOURISME



ACCENTUER L'IDENTITÉ DE NOTRE DESTINATION

✓ Evaluer la e-réputation de la destination

Positionner une véritable stratégie marketing

- ✓ Chartre graphique
- ✓ Code de marque
- ✓ Chartre réseaux sociaux
- 🔗 Plan de communication



Guide Touristique mis à jour avec 2 nouvelles pages « Incontournables »

- Caraman
- Villefranche-de-Lauragais

Collection des flyers de visites mise à jour



✓ S'assurer du rayonnement de la destination auprès des médias et des partenaires institutionnels

52 articles et encarts de presse locale

16 accueils presse

8 diffusions radio

4 diffusions télévisées



5200 fans (+9%)

1340 abonnés (+17%)

- 🔗 Optimisation du référencement naturel
- Enrichissement de la photothèque
- Nouveau Module « Itinéraires touristiques »

2 nouveaux flyers pour compléter la collection

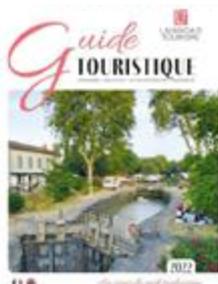
- Caraman
- Villefranche-de-Lauragais

Réédition de la carte des itinéraires de randonnée de l'intercommunalité intégrant les 9 boucles labellisées

www.lauragais-tourisme.fr

Actualisé en temps réel
Contenu thématique / temps forts

2 mention dans des magazines régionaux et nationaux BOUDU ELLE



ACTIONS D'ANIMATION DU TERRITOIRE

31 événements organisés ou co-organisés par l'OTI

✓ Conforter notre programmation d'animations durant les vacances scolaires

2 visites aux lampions
97 participants

3 visites théâtralisées
145 participants

3 visites familiales

Moulin de Nailloux : 11 visites / 189 participants
Parc éolien d'Avignonet : 4 visites / 54 participants
Natura'Lac : 5 visites / 74 enfants participants



Participer au développement d'événements structurants sur le territoire

Randonnées accompagnées

Randos bistrots

Festival Convivencia

Festival 31 Notes d'été

Journées Européennes du Patrimoine

✓ Suivi et animation de la marque Qualité Tourisme™

2 Audits mystère réalisés

✓ Présence de l'OTI hors les murs

16 Accueils hors les murs réalisés
348 contacts

✓ Connaissance du territoire

44 Poursuite des visites des prestataires de l'intercommunalité prestataires visités

🔗 Créer un réseau d'ambassadeurs du territoire

3 Réunions organisées avec les mairies du territoire

Renouveler notre offre d'animation identitaire

2 Nouvelles animations à destination du Grand Public

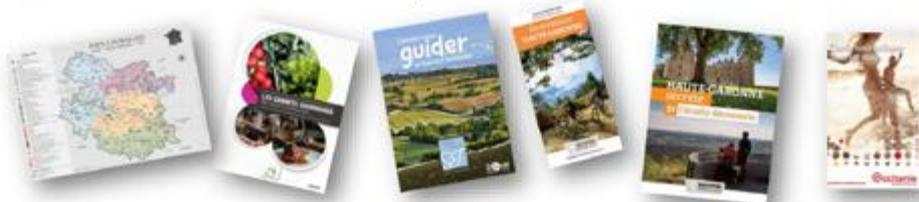


Natura'Lac
Aux lacs de la Thésauque et Vallègue

Visite théâtralisée
À Avignonet-Lauragais

UN SOLIDE RÉSEAU DE PROFESSIONNELS ET DE PARTENAIRES

✓ Diffusion des éditions touristiques des partenaires



🔗 Poursuivre le programme de partenariat

59 partenaires

9 encarts publicitaires dans le guide touristique

8 accompagnements individualisés

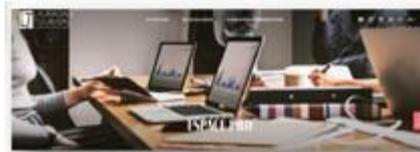
✓ Participer à la qualification de l'offre valorisant les produits régionaux

Rando bistrot 1 rando bistrot à Montgaillard-Lauragais
11 participants

Le plus près de chez soi 1 accueil hors les murs à Baziège
17 contacts

🔗 Participer à une stratégie de développement culturel et touristique commune

Participation à un groupe de travail de valorisation du patrimoine en Lauragais



Animation du site Pro

✓ Augmentation de la fréquentation
Nombre de pages vues 2022 : 8 507 pages (2021 : 5 826)

Augmentation de l'intérêt pour le groupe Facebook pro **Lauragais Tourisme PRO**
+23 % d'adhésions (209 membres)

🔗 Suivre les actions de qualification de l'offre touristique et l'animation des filières

✓ Faire rayonner notre destination Lauragais Tourisme dans les actions de promotion

Participation à l'élaboration du Guide du Routard Haute-Garonne

Apparitions régulières sur la newsletter de Haute-Garonne Tourisme

🔗 Accompagnement des prestataires dans le développement de leur activité touristique



🔗 Accompagner les communes de la collectivité dans la connaissance de l'offre touristique et des démarches liées

3 rencontres réalisées sur les 3 pôles

🔗 Positionner le rôle de l'OTI dans les actions de conseils et d'ingénierie

TAXE DE SÉJOUR et autres produits de gestion

79 327,53 €

Montant collecté en 2022 (+22%)

RÉSULTATS DES SERVICES COMMERCIAUX

Indicateurs commerciaux	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021/2022
Chiffre d'affaires*	189 301 €	198 463 €	208 498 €	210 159 €	209 710 €	218 706 €	192 996 €	241 132 €	212 547 €	-12 %
Panier moyen	22,18 €	23,34 €	23,04 €	23,81 €	25,41 €	24,88 €	19,11 €	23,51 €	22,65 €	-3 %
Indice de vente	1,09	1,27	1,07	1,22	1,31	1,35	1,08	1,11	1,09	-6 %

✓ Animation du programme de fidélité

+760 nouveaux membres

2 Opérations fidélité
3 Dégustations

21 691 € CA généré (soit 26% du CA global)

33 % Taux d'ouverture newsletter programme

28,30 € Indicateur PM

✓ Ventes aux collectivités et professionnels

CA : 24 556 € (-30% vs 2021)

35 290 clients (+10%)
1 186 118 visiteurs (+7%) **Naloux**

807 fans (+3,5%)
Nouveau compte Instagram

66 followers

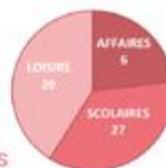
1063 visites (627 en 2021)

🔗 Prise en main du nouveau logiciel de caisse



Mise à jour des brochures pas de réimpression

53 Groupes accueillis (contre 62 en 2021)



✓ Concrétiser le partenariat avec Sicoval
Création & commercialisation De 2 journées « clé en main »

BILLETTERIE

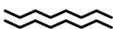
Enrichir l'offre de billetterie

Abandon de la billetterie neige (contraignant et peu rentable)
Cité de l'Espace = 152 billets vendus (117 en 2021)

✓ Promouvoir les prestations de l'OT

28 sorties individuelles = 701 pax

URBANISME



INSTRUCTION DES COMMUNES

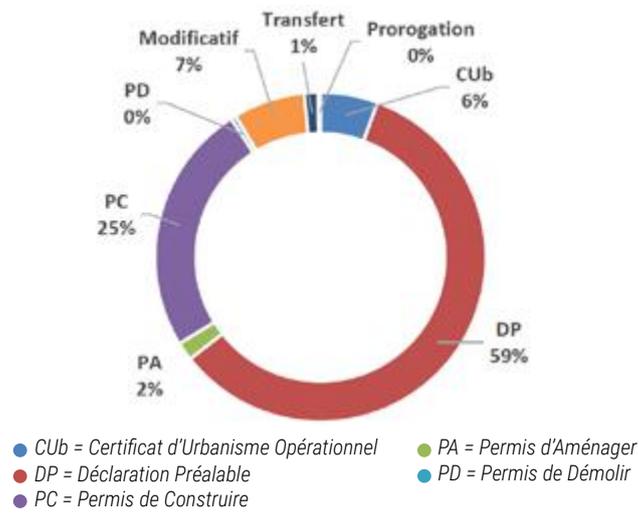


- **1 211** demandes d'autorisation d'urbanisme déposées
- **904.6** dossiers pondérés instruits



*Les octrois tacites sont essentiellement liés au retard des avis des administrations d'État.
 **Les rejets tacites sont essentiellement liés aux dossiers non complétés.

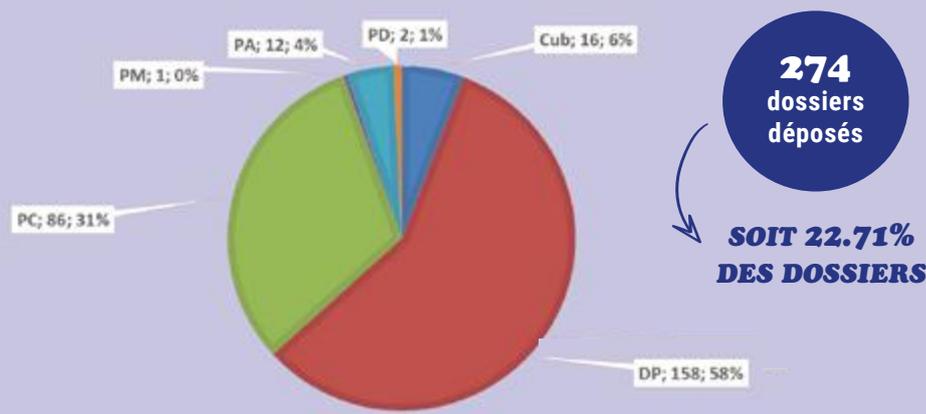
RÉPARTITION PAR TOPOLOGIE



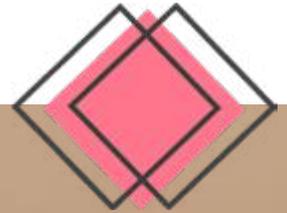
GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Depuis le 1^{er} janvier 2022, les collectivités territoriales doivent être capables de recevoir en ligne les demandes de permis de construire. L'intercommunalité a mis en place un guichet numérique qui permet la saisie des demandes d'urbanisme par voie électronique et le suivi des dossiers, grâce à un compte personnalisé.



PÔLE SOCIAL



PETITE ENFANCE



DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL



Accueil collectif

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Le territoire en compte **10**, dont **9** sont gérés par la Communauté de communes, sur les communes de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille, Lanta (2), Maureville, Caraman, Villefranche-de-Lauragais, Nailloux (2) et Calmont et **1** en gestion associative, géré par l'UDAF, à Avignonet-Lauragais.

Maureville : **20** places

Caraman : **30** places Calmont : **20** places

Nailloux : **1** EAJE de **19** places et **1** de **33** places

Lanta : **1** EAJE de **30** places et **1** de **18** places

Sainte-Foy-d'Aigrefeuille : **33** places

Villefranche-de-Lauragais : **30** places

Des micro-crèches

4 structures de **12** places : ce sont des structures privées.

Vallesvilles : **2** structures

Sainte-Foy-d'Aigrefeuille : **1** structure

Villeneuve : **1** structure

Accueil individuel

Relais Petite Enfance (RPE)

Son rôle est d'**orienter les familles** en recherche de mode d'accueil. Le RPE communique la liste des assistant-e-s maternel-le-s ayant des disponibilités, offre **une information et un soutien juridique** aux parents - qui deviennent employeurs -, ainsi qu'aux assistant-e-s maternel-le-s. Le relais organise **des matinées éducatives** où assistant-e-s maternel-le-s et enfants viennent se rencontrer, jouer et trouver un soutien pédagogique.

Les assistant-e-s maternel-le-s

C'est le mode d'accueil qui concerne le plus de familles. Présent-e-s sur tout le territoire en fonction de leur lieu d'habitation, le nombre d'assistant-e-s maternel-le-s est en baisse, que cela soit au niveau local ou national. Sur la Communauté de communes, **le secteur Nord connaît un manque de capacité d'accueil** ; des implantations d'assistant-e-s maternel-le-s seraient bienvenues. **Le RPE peut vous accompagner dans votre installation !**

220

assistant-e-s maternel-le-s

640

enfants

Les Maisons d'Assistant-e-s Maternel-le-s (MAM)

Pour les enfants, ce mode d'accueil offre une vie de groupe ; cependant, **le cadre juridique est individuel puisque le contrat d'accueil est fait avec un-e assistant-e maternel-le** et non une structure. Il est régi et financé selon les règles de l'accueil individuel.

Albiac : **1**

Avignonet : **1**

Saint-Pierre-de-Lages : **1**

Montclar-Lauragais : **1**

Villefranche-de-Lauragais : **3**

Le LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, comme son nom l'indique, accueille le parent. Ce n'est pas un mode de garde : on vient **partager un moment avec l'enfant et d'autres parents**. Des professionnel-le-s sont présent-e-s pour répondre à toute interrogation, c'est un temps pour rompre l'isolement.

L'ACTIVITÉ DES SERVICES EN QUELQUES CHIFFRES

Les 9 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

La CAF, partenaire financier des EAJE, accorde ses subventions si l'activité des crèches répond à des critères de remplissage de **plus de 70%**.

Taux de remplissage des structures supérieur à **77%** malgré un impact du Covid, qui a engendré **45** jours de fermeture de structure.

→ **559** enfants accueillis



En 2022, les structures ont augmenté l'accueil occasionnel, en fonction des créneaux disponibles.

Cette pratique va dans le sens de l'optimisation financière de la structure, mais aussi dans celui des familles, puisqu'elle permet de satisfaire plus de parents qui veulent une place pour leur enfant.



Les RPE

Chaque matinée de période scolaire, les RPE organisent des animations pour les enfants. Les équipes font également venir des intervenants extérieurs.

- En 2022**
- Atelier de circomotricité
 - Atelier avec une psychomotricienne
 - Éveil musical

→ **640** enfants

→ **220** assistant·e·s maternel·le·s

Le RPE organise également **des formations** pour les assistant·e·s maternel·le·s.

662 appels pour renseigner les familles ;

1 049 appels pour renseigner les assistant·e·s maternel·le·s ;

69 assistant·e·s maternel·le·s parti·e·s en formation.



Le LAEP

Ce service se développe : il accueille chaque année des nouvelles familles.

- **45** familles
- **65** enfants différents



CRÉATION D'UNE VÉRITABLE IDENTITÉ ÉDUCATIVE

L'ambition des élus de la Communauté de communes est d'offrir à chaque habitant·e du territoire **une égalité de service public**. Si on le décline à l'échelle de la Petite Enfance, cela peut comprendre le fait de bénéficier d'**une prise en charge éducative identique** pour chaque enfant.

Les équipes, afin de répondre à cet objectif politique, travaillent ensemble des projets communs et créent une véritable identité éducative signée Terres du Lauragais.

Le fil conducteur de ces différents projets est de **suivre les dernières avancées** dans le domaine de la Petite Enfance, notamment **avec l'apport des neurosciences**, des connaissances récentes en terme de développement du cerveau de l'enfant. Chaque année, un projet est travaillé sur chaque structure, au niveau théorique, et est mis en place ensuite auprès des enfants. Nous avons, dans ce cadre, mis en place des projets en lien avec **la familiarisation, le projet portage et l'exploration libre**.

La familiarisation

La **familiarisation** permet au parent, lors des premiers moments à la crèche, de passer autant de temps qu'il le souhaite au sein de la crèche avec son enfant. Il devient « *maître du temps* ». La séparation entre l'enfant et le parent intervient quand ce dernier le décide, quand il se sent suffisamment en confiance pour laisser son enfant. Les professionnel·le·s ont pour mission, sur ce temps de créer du lien avec l'enfant, son parent, mais pas d'organiser ou d'intervenir dans cette séparation.



Le projet portage

Le **projet portage** est venu d'observations d'enfants. **Des professionnel·le·s ressentait de l'insécurité chez certains enfants qui avaient l'habitude d'être portés chez eux**. Un travail approfondi et des formations ont été menés par les équipes. Il a permis de mettre en évidence les bienfaits du portage pour les enfants et d'**éditer une charte du portage** en EAJE.



L'exploration libre

Le dernier, en construction est autour de l'**exploration libre** et donc la mise en place d'un environnement qui favorise la **libre circulation des enfants au sein de la crèche**, propose des univers de jeux différents que ceux proposés habituellement et qui **met l'adulte en position d'observateur des découvertes des enfants**.



GRUPE PARENTALITÉ

Ce groupe est formé **de personnels volontaires des services Petite Enfance et Enfance-Jeunesse**. Les équipes travaillent ensemble pour proposer des actions à destination d'**enfants de tout âge**. Leur objectif est d'offrir aux parents un temps **pour prendre de la distance sur leur rôle de parent**, se poser et réfléchir autour de l'enfant.

En **2022**
ce groupe a proposé :

- **5** ateliers parents-enfants proposés le samedi matin, avec des activités diverses comme la psychomotricité, la peinture, la cuisine, la manipulation d'argile, etc.
- **1** conférence sur la communication bienveillante animée par Amélie Garelli ;
- **1** ciné-débat autour du film « L'arbre de l'enfance ».

Ateliers parents-enfants

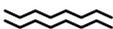


Conférence sur la parentalité



Les propositions sont diverses **pour que chaque parent trouve une forme qui lui correspond et, pourquoi pas, puisse participer à toutes les actions...** Ce groupe est reconduit en 2023 pour poursuivre les actions initiées et en prévoir de nouvelles.

ENFANCE-JEUNESSE



ENFANCE

La Communauté de communes est compétente en matière de création, d'aménagement, de coordination, d'organisation et de gestion de :



9 Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH)

Activités accessoires à ces accueils, séjours courts, séjours de vacances, destinés aux enfants de 3 à 12 ans, sur le temps du mercredi après-midi après l'école et des vacances scolaires, quels que soient les modes de gestion.

7 Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE)

Accueils de loisirs périscolaires d'origine communautaire, destinés aux enfants de 3 à 12 ans, fonctionnant les lundis, mardis, jeudis et vendredis avant et après chaque demi-journée d'enseignement et le mercredi matin avant la classe.

La Communauté de communes est également compétente en matière **de coordination des politiques publiques contractuelles avec les institutions partenaires**, pour les enfants de 3 à 12 ans, ainsi qu'en matière **de soutien technique en ingénierie éducative** sur le volet enfance auprès des communes.

JEUNESSE

La Communauté de communes est compétente en matière de coordination, d'organisation et de gestion de :



4 Accueils de Loisirs Associés au Collège (ALAC)

Accueils éducatifs organisés dans les collèges du territoire, quels que soient les modes de gestion.

2 Maisons d'Accueil des Jeunes (MAJ)

Dispositifs et actions relevant de ces accueils éducatifs collèges, pouvant se dérouler en dehors des établissements.

La Communauté de communes est également compétente en matière **de pilotage et de coordination de la politique publique territorialisée** en matière de jeunesse et **des dispositifs contractuels** qui en découlent (tels que la coordination et le pilotage des projets, la centralisation des dispositifs qui lui incombe PEDT, CEJ...). Elle est aussi compétente en matière **de soutien technique en ingénierie éducative** sur le volet jeunesse auprès des communes.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

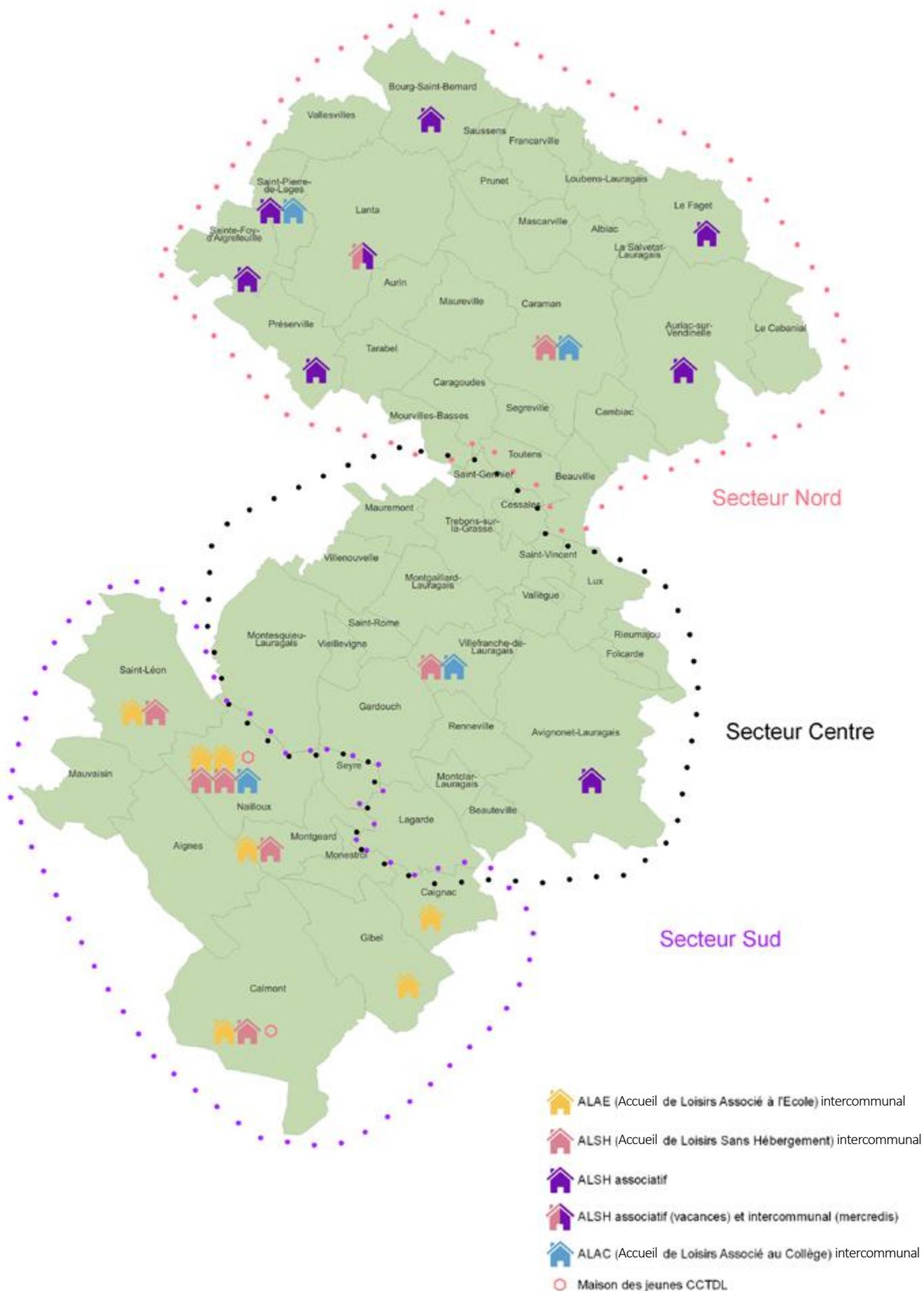
L'inclusion, c'est adapter et rendre accessible l'environnement de l'enfant, en vue de lui permettre d'être autonome.

Pour cela, il est nécessaire d'identifier les besoins des structures, d'accompagner les équipes d'animations sur leur projets inclusifs, de former les équipes, puis de co-construire des outils visant à faciliter l'accueil des enfants aux besoins spécifiques.

En 2022

- **63** enfants bénéficiaires de l' A.E.E.H
 - **3** AVL sur le périscolaire
 - **5** AVL sur l'extrascolaire
- **8** enfants bénéficiaires d'un accompagnement individuel
 - **2** AVL sur le périscolaire
 - **1** AVL collège Nailloux

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL INTERCOMMUNAU



BILAN DES ACTIONS MENÉES



Un éducateur sportif intervient dans 7 communes du secteur Centre

Nombre d'enfants bénéficiaires :

- **170** à Avignonet-Lauragais ;
- **90** à Gardouch ;
- **65** à Montesquieu-Lauragais ;
- **80** à Montgaillard ;
- **30** à Vieillevigne ;
- **110** à Villenouvelle.

Activités proposées :

Course, natation, biathlon, cross, lutte, gymnastique, ultimate, endurance, tchouk-ball...

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) gérés par les associations de LEC, LEO, l'ACLAL et le LAC

- **Sorties** : Visite du château de Chalabre (Mirepoix), des communes du territoire ;
- **Spectacles** : Le cirque sur glace, pêche au lac de Flourens (Toulouse Zénith) ;
- **Activités** : Chasse aux trésors, le monde des insectes, cuisine ;
- **Projets** : Déchets, potager, cirque et stage de cirque mutualisé, laïcité ;
- **Projet parentalité** ;
- **Sport** : Slackline ;
- **Activités intergénérationnelles** ;
- Constitution d'une **mini-ludothèque** avec l'accompagnement de Ô maître du jeu.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) en gestion directe par TDL

- **Découvrir le monde** : Jeux de connaissance, jeux de piste, création d'un jeu de société, projet jardin ;
- **Échanges inter'ALSH** ;
- **Échanges intergénérationnels** : Courrier et activités ;
- **Sensibilisation au handicap** : Rencontre avec des IME, activités sportives et artistiques ;
- **Mercredis à thème** : La science, Droits de l'enfant, Fort Boyard, Gourmandise, La boom ;

- **Spectacle fin d'année** avec les familles ;
- **Projets solidarités** : L'épicerie du mercredi (pour l'association « Petits princes ») ;
- **Ateliers** : Cuisine, création de spectacle, créations pour développer la dextérité ;
- **Jeux collectifs** coopératifs ;
- **Sorties** : Au parc du village, pique-nique au stade, à la médiathèque/bibliothèque ;
- **Projet passerelle** avec la maison des jeunes.

Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)

- **Projets** : Photos et arts plastiques, fresques, journal mensuel, jeux de société géants, jardinage (plantations, décoration, hôtel à insectes...), plantes aromatiques, environnement, éco-responsabilité, traçage de jeux au sol ;
- **Ateliers** : Activités manuelles, origami, comptines, histoires et jeux de doigts, marionnettes, cuisine ;
- **Sport** : Zumba, gym tonic, motricité, yoga, jeux sportifs, danse et création de chorégraphie, initiation cirque, jeux d'équipe et de coopération, relaxation ;

- **Semaine à thème** : Comédie musicale ;
- **Projet inter'ALAE** autour de la musique et du chant ;
- **Travail sur l'inclusion** : Projet d'aménagement d'espaces refuges, de création d'outils et de formation des équipes ;
- **Projet passerelle** ;
- Sensibilisation à la **sécurité routière** ;
- Projet **soutien à la parentalité** ;
- **Bibliothèque** : Animation autour du livre.



Accueil de Loisirs Associé au Collège (ALAC)

- Échange **inter'ALAC** ;
- Projet sous forme de **tournois, défis** ;
- **Projets** : Petit potager avec les éco délégués du collège, l'art de rue réalisation de Graf ;
- **Actions solidaires** : Projet en partenariat avec l'association « Petits princes », Octobre Rose avec l'association Repair Lauragais, Téléthon ;
- **Sensibilisation handicap** pour les classes de 4^e ;

- **Ateliers** : Artistiques, initiation à la Langue des signes ;
- **Journées et soirées à thème** : Carnaval, soirée des arts, soirée raclette, bal de fin d'année pour les classes de 3^e, crêpes party, fête de la soupe ;
- **Sorties** : Trampoline park, bowling ;
- **Activités** : Photomaton, ludothèque, couture, découverte de la magie.

Maison d'Accueil des Jeunes (MAJ)

- **Rencontre IME** à Villefranche-de-Lauragais ;
- **Projet Téléthon** ;
- Projet en lien avec le **Secours populaire** ;
- **Projet sport** en partenariat avec Nike Community Manager ;
- Clubs mercredis **sports innovants** ;
- **Chantier V.V.V** : Création de grands jeux en bois ;
- **Soirées et sorties** les samedis et pendant les vacances scolaires ;
- **Projets passerelles** avec les CM2.



Communiquer et montrer

En 2022, le Com'Jeune est créé pour **diffuser les actions auprès des communes** (distribution au cours des conseils communautaires) et **partager avec les habitants** les projets qui rythment les semaines des différentes structures.



ALAC

MAJ

Des sorties, des échanges et des instants mémorables au sein du service Jeunesse...



1



2



3



4

1. Journée Inter ALAC du 21 juin 2022 ; 2. Rencontre des jeunes de la MAJ et de l'IME de Villefranche-de-Lauragais ; 3. Sortie culturelle des samedis et vacances scolaires ; 4. Séjour jeune, été 2022.



SERVICES À LA PERSONNE

FRANCE SERVICES

Ouverte à tous, la France Services est **un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement**. Elle facilite la vie quotidienne de ses usagers pour toutes les démarches administratives, dont l'accès aux droits, **en lien avec les 9 opérateurs suivants**, et en priorisant l'autonomie numérique.



La France Services, en plus de sa mission principale **d'accès aux droits et d'accompagnement budgétaire, organise et anime des actions d'information thématiques** (ateliers, réunions d'information collectives...).

Sur initiative de l'intercommunalité ou sollicitation d'un ou plusieurs partenaires, la France Services **pilote ou participe à tout projet en réponse aux enjeux sociaux locaux** définis comme prioritaires. Elle veille à **associer tous les acteurs du territoire**.

ACCOMPAGNEMENT



• **2 439 accompagnements** sur l'année :
= **10 accompagnements** par jour en moyenne.

• **1 586** ont nécessité un **accompagnement individuel** :
= **65%**.

Ces accompagnements individuels se sont faits **en présentiel** pour **1 242** d'entre eux, soit **78%**.

- **918** sur rendez-vous ;
- **324** de manière spontanée.

• **69%** durent entre 10 et 40 minutes.

• Les **1ers partenaires** concernés par les demandes des usagers de la France Services sont à :

- **21%** : la CARSAT ;
- **20.9%** la CAF.

ANIMATIONS

• **2 semaines** de "Journées Portes Ouvertes" du 3 au 15 octobre ;

• **10 animations** à destination des usagers sur l'ensemble du territoire ;

• **3 permanences** à destination des agents de la Communauté de communes ;

• **3 rencontres** avec les secrétaires de mairie.



Il existe **3** spécificités sur la France Services des Terres du Lauragais :

POINT JUSTICE

Le Point Justice vous permet d'obtenir un **premier niveau d'informations sur vos droits**. Les agents vous orienteront **vers un professionnel de la justice**, adapté à votre situation. **3** permanences ont lieu au sein de la France Services à Nailloux :



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mr Emmanuel BATISTE – Conciliateur de Justice.

Un jeudi matin sur deux de 9h à 12h.

- Prise de RDV auprès de France Services au 05 34 66 91 64.

DÉFENSEUR DES DROITS

Mr Bernard GALAUP – Délégué Défenseur des droits.

Les derniers vendredis du mois.

- Prise de RDV auprès de France Services au 05 34 66 91 64.

AVOCAT CDAD

Une fois tous les 3 mois sur chacun des sites (au Pôle Social de Villefranche-de-Lauragais ; au Pôle de proximité de Caraman ; au Pôle Cocagne de Nailloux).

- Prise de RDV auprès de France Services au 05 34 66 91 64.

POINT CONSEIL BUDGET (PCB)

La France Services est **la seule** dans le département de la Haute-Garonne **à être labellisée "Point Conseil Budget"**. Ce service permet d'aider les usagers qui le souhaitent **à améliorer la gestion de leur budget, à faire face à une situation financière difficile** ou **à anticiper un changement de situation** familiale ou professionnelle. Ils visent à prévenir le surendettement et à favoriser l'éducation budgétaire.

- **1** conseillère en économie sociale et familiale ;
- **49** personnes suivies ;
- **170** accueils physiques ;
- **11** dossiers de surendettement déposés ;
- **5** suivis de dossiers ;
- **8** animations :
 - **3** réunions d'information collectives ;
 - **1** semaine budgétaire.



Bien consommer et bien gérer son budget, ça s'apprend ! Pour le faire à plusieurs et dans la bonne humeur, le PCB a organisé, en partenariat avec « Finances et Pédagogie », **5** animations thématiques :

- Lundi 21 mars : « L'argent dans la vie »
- Mardi 22 mars : « Budget, et si on jouait ? »
- Mercredi 23 mars : « Point Conseil Budget : un service près de chez vous »
- Mercredi 23 mars : « En route vers l'autonomie financière »
- Jeudi 24 mars : « Devenir Consom'acteur »

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Depuis le 1^{er} juin, un conseiller numérique a fait son entrée au sein de la France Services, afin de **proposer un accompagnement gratuit pour mieux vivre avec le numérique**. Ce service est une opportunité pour apprendre, communiquer et accéder à ses droits, de manière adaptée en fonction des besoins et du niveau de chacun.

- **64** accompagnements (à partir d'octobre 2022) ; dont **12** ateliers collectifs.
- **12** ateliers réalisés :
 - dans les locaux France services, dont **2** réalisés dans le cadre des Journées Portes Ouvertes (**35** participants) ;
 - au sein de la MARPA.
- Présence sur **4** marchés.



CHANTIERS D'INSERTION

POUR QUI ?

Les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux (*revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique...*), travailleurs reconnus handicapés, jeunes de moins de 26 ans faiblement qualifiés, personnes âgées de plus de 50 ans.

POUR QUOI ?

Le chantier d'insertion développe une **activité d'utilité sociale** qui ne s'inscrit pas dans une logique de rentabilité, en raison d'un public très éloigné de l'emploi. Il propose **un accompagnement renforcé** et **une activité sur une durée hebdomadaire d'au moins 20h**.

PAR QUI ?

L'accompagnement global est réalisé par toute **une équipe pluridisciplinaire** intervenant à différents niveaux sur la gestion des ressources humaines, le suivi administratif et le plus important, le suivi des agents en insertion.

COMMENT ?

La collectivité est conventionnée par l'État en tant que chantier d'insertion. Chaque personne embauchée doit bénéficier d'un agrément Pôle Emploi. Les salariés des chantiers perçoivent **une rémunération au moins égale au Smic** et disposent d'**un contrat à durée déterminée dit d'insertion (CDDI)** d'une durée maximale de **24 mois**. Ils sont entourés quotidiennement par des encadrants techniques qui transmettent leur savoir-faire.

2 chantiers sont proposés : "Espaces Verts" et "Animation".

- **26** agents en insertion ;
- **8** encadrants techniques ;
- **10** sorties positives :
 - = vers un emploi durable, un emploi de transition ou une formation qualifiante.
- Durée moyenne d'un contrat en insertion :
 - = **13** mois.



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

- Les chantiers d'insertion ont **été mis à l'honneur** au sein des différents supports de communication : lettre d'information communautaire et bulletins municipaux ;
- Une **écoute renforcée**, afin d'**identifier les fragilités psychologiques** des agents en insertion ;
- **Soutien d'une conseillère en économie sociale et familiale** avec, si besoin, la mise en place d'un accompagnement budgétaire, grâce **au partenariat de proximité avec la France Services**, facilitant la prévention et les démarches d'accès aux droits ;
- Organisation de **moments de convivialité** qui renforcent l'esprit d'appartenance à une équipe ;
- Des périodes de **mise en situation professionnelle** qui ont permis de préciser des orientations professionnelles et de faciliter par la suite l'insertion professionnelle ;
- **Organisation de journées pédagogiques**, révélant des personnalités et renforçant la cohésion d'équipe ;
- **Volonté affichée des élus de maintenir une politique d'insertion**, tout en réinventant le dispositif, pour permettre une politique d'insertion sur l'ensemble du territoire (actuellement concentrée sur le sud du territoire).

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

POUR QUI ?

Ce service s'adresse à **toutes les personnes à partir du collège** (11 ans). Il est accessible **aux personnes à mobilité réduite**.

POUR QUOI ?

Dans les zones peu denses (densité de population inférieure à 130 hab/km²), le TAD est une des solutions de mobilité pour **répondre aux besoins des déplacements de proximité**.

PAR QUI ?

Le transport et la gestion des réservations sont effectués **par le groupe Alcis**. La gestion et le suivi administratif sont assurés par la secrétaire de direction du département Services à la personne.

COMMENT ?

Le circuit est en fonction des réservations. Le tarif est de **2€** la course par personne (4€ A/R). Il est composé de **3 lignes** :



LANTA

**Du lundi au vendredi
de 6h45 à 18h30.**

Il dessert les communes de Saint-Anatoly, hameau de Lanta, Vallesvilles, Saint-Pierre-de-Lages, Lanta et Sainte-Foy-d'Aigrefeuille (Zone d'Activités Économiques), pour une liaison jusqu'au métro de Balma-Gramont.

5 908
voyages effectués

CARAMAN

**Tous les jeudis matin,
de 8h à 13h, pour se rendre au
marché de Caraman.**

Il dessert les **27** communes
du bassin Lanta-Caraman.

449
voyages effectués

13 usagers répartis sur
6 communes du territoire

VILLEFRANCHE

**Tous les vendredis matin, de 8h
à 12h30, pour se rendre au marché
de Villefranche-de-Lauragais.**

Il dessert les **21** communes du
bassin de Villefranche-de-Lauragais.

401
voyages effectués

7 usagers répartis sur
4 communes du territoire

! SUPPRESSION DE CERTAINES LIGNES DE TAD



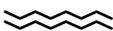
La Communauté de communes a engagé en 2022 **une mise à plat de ses compétences et services proposés**. En matière de mobilité, des groupes de travail se sont tenus en 2022 : la présentation des conclusions a été faite en commission "Transport" le 9 juin et en Conférence des Maires le 28 juin.

- Validation du **lancement de l'expérimentation pour des lignes de covoiturage** avec "Acoté" ;
- Travail à mener avec le PETR et la Région pour envisager le projet en matière de mobilité pour le territoire ;
- **Suppression en 2023 des TAD de Caraman et de Villefranche-de-Lauragais.**
- Réflexion relative au dispositif le plus adapté concernant l'avenir du TAD de Lanta.

En parallèle, un travail a été mené avec les communes-membres pour **trouver des solutions solidaires de proximité** pour les utilisateurs concernés par cette suppression.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)



MARPA (MAISON D'ACCUEIL ET RÉSIDENCE POUR L'AUTONOMIE)

POUR QUI ?

La Marpa se présente comme **une résidence autonomie à taille humaine**. Elle s'adresse **aux personnes âgées souhaitant garder leur indépendance**, tout en bénéficiant d'un **accompagnement personnalisé** et d'un environnement convivial.

- **2** logements d'accueil temporaire ;
- **21** logements d'accueil permanent.

POUR QUOI ?

Implantée au coeur du village d'Auriac-sur-Vendinelle, elle propose :

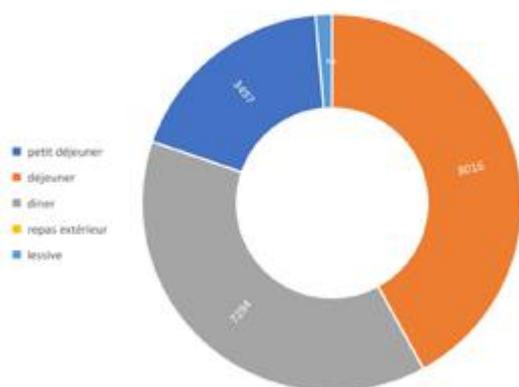
- Des **appartements conçus de plain-pied**, confortables, avec terrasse et jardinet, à décorer selon les goûts de chacun ;
- Des **espaces de vie collective**, avec le choix de participer aux animations ;
- De préparer ses **repas à son domicile** ou de prendre ses repas, **préparés sur place**, au restaurant de la Marpa ;
- Une **sécurité 24h/24H et 7J/7J** ;
- Des **services et des prestations facultatives** ;
- Une **médicalisation externe** ;
- Des **tarifs encadrés**, modulables avec des aides sociales, calculées en fonction des ressources.



COMMENT ?

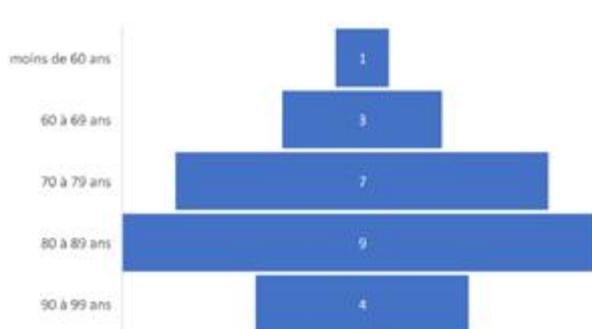
Les personnes doivent s'inscrire au préalable sur une liste d'attente. **L'adéquation entre les besoins, l'état de santé, la dépendance du résident et les moyens d'accompagnement** de la Marpa est recherchée par la commission d'admission et de réorientation de la Marpa. Une attention particulière est portée aux demandes **de candidats originaires de la Communauté de communes** des Terres du Lauragais.

PRESTATIONS



• **18 809** repas

PYRAMIDE DES ÂGES



- **57 ans** pour la + jeune ;
- **94 ans** pour la + âgée.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

- Tout au long de l'année : groupes de paroles ; ateliers modelage et peinture ; gymnastique douce ; ateliers mémoire ; animations musicales...
- **Changement de direction** : arrivée d'une nouvelle responsable au mois de novembre ;
- **Ateliers culinaires avec une diététicienne** réalisés sur 2 journées au mois de novembre, financé par la CARSAT ;
- Sanitaire : **gestion d'une période de cluster**, lié à la COVID 19, au mois de novembre.

PORTAGE DE REPAS

POUR QUI ?

Pour toutes les personnes **de plus de 60 ans, malades ou dépendantes de moins de 60 ans** qui en font la demande, sur les 27 communes du secteur Nord de l'intercommunalité.

POUR QUOI ?

Le repas est considéré comme **l'un des actes essentiels de la vie quotidienne**. Il peut néanmoins être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées. Pour y remédier, le portage de repas est **un levier important du maintien à domicile**. Le service de portage de repas à domicile est actuellement géré **en régie** pour la livraison.

Les repas livrés sont élaborés par des diététiciens et peuvent **s'adapter aux régimes alimentaires**. Ils se composent : d'une **soupe**, d'une **entrée**, d'un **plat**, d'un **dessert** et d'un **pain**. Un choix entre **2** repas est proposé.

COMMENT ?

La livraison de repas est subordonnée à la signature d'une convention entre la personne bénéficiaire et le CIAS. Pour toute nouvelle inscription, **les repas doivent être commandés une semaine à l'avance**.

Les repas sont fournis par une société de restauration **dûment habilitée en liaison froide**. Ils sont livrés les lundis, mardis, jeudis et vendredis **pour chacun des jours** de la semaine : ceux du mercredi étant livrés le mardi et ceux du samedi/dimanche étant livrés avec ceux du vendredi.



- **61** bénéficiaires ;
- **14 328** repas livrés.

ÉVOLUTION DES MARCHÉS

La Conférence des Maires a permis d'établir **une feuille de route de mise à plat des compétences** et des services proposées par la Communauté de communes. En matière d'Action Sociale, des groupes de travail constitués d'un membre de chaque commune se sont réunis en mai et juin 2022 **pour étudier différents scénarios** et la Conférence des Maires du 28 juin a validé les propositions.

Le service « Portage de repas » n'étant exercé que sur 27 communes de l'intercommunalité, ce sont ces dernières qui ont proposé :

- Le **maintien du service « Portage de repas »** par la Communauté de communes, avec une compensation du reste à charge par les communes-membres concernées.
- La poursuite du travail en 2023 **pour établir les modalités financières de compensation**.

Ce choix a été approuvé par la majorité des 27 communes.

De fait, le fonctionnement du service portage de repas a été revu. **Le service de livraison n'est plus assuré en régie depuis juillet 2023**. Le prestataire titulaire du marché **assure la confection et la livraison chez les bénéficiaires** 4 jours par semaine, pour couvrir l'ensemble des repas des 7 jours. Le secrétariat et le suivi administratif du service reste géré par un agent intercommunal.

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE



POUR QUI ?

Le service s'adresse à **toutes les personnes âgées de 60 ans ou plus**, aux **personnes handicapées**, aux personnes ayant besoin **d'une aide personnelle** à leur domicile.

POUR QUOI ?

Le service se mobilise quotidiennement pour apporter **une aide au plus près des besoins de chaque personne**, dans une proximité sociale, qui permet de participer à **la lutte contre l'isolement de nos aînés**. Dans la pratique et selon la situation de la personne, l'aide apportée peut être **temporaire** (le temps d'une convalescence, par exemple) ou **durable**.

Elle se traduit par :

- L'entretien courant du logement ;
- L'aide aux repas ;
- L'aide partielle à la toilette ;
- L'aide à la mobilité (le lever, le coucher) ;
- L'aide à la marche ;
- L'aide aux courses ;
- L'assistance administrative (à l'exception des celles touchant à la gestion financière et mobilière).

Pour les personnes actives, le SAAD propose des prestations de **repasage** et **d'entretien du logement**.



COMMENT ?

Pour toute prise en charge, la responsable de secteur réalise **une évaluation chez le bénéficiaire** dans les meilleurs délais permettant :

- De connaître la situation et les besoins ;
- De préciser les aides que nous pouvons proposer ;
- De définir ensemble les modalités de mise en place des aides.

- **74** bénéficiaires ;
- **14** agents ;
- **15 538 h** de prestations.

Des **visites aléatoires** au domicile des bénéficiaires ou dans les locaux sont réalisées dans le cadre du **contrôle qualité**.

SUPPRESSION DU SERVICE



La Communauté de communes a engagé en 2022 **une mise à plat de ses compétences**. En juin, après de nombreux travaux menés en Conférences des Maires, le Conseil d'Administration du CIAS des Terres du Lauragais a décidé de procéder à l'arrêt des prestations du service à compter du 1^{er} février 2023.

Le Président a souligné lors de ses vœux **que cette fermeture ne peut en aucun cas être imputable à la qualité du travail des agents** qui s'y sont impliqués. Cette décision a été d'autant plus difficile qu'elle touche à la dimension humaine. Un accompagnement a été mis en place pour le personnel, afin de **leur proposer un reclassement** au sein de la Communauté de communes, ou de leur **apporter des renseignements quant à leurs projets personnels**. Chacun des bénéficiaires a également disposé d'un **accompagnement adapté pour trouver une nouvelle structure** : tous ont actuellement trouvé une solution.

Le 13 décembre 2022, **un temps convivial** avec l'ensemble du personnel, les élus et le Président a eu lieu, afin de marquer la fermeture de ce service.

PÔLE TECHNIQUE



ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets (collecte et déchetterie) est assurée en régie pour les secteurs Centre-Sud. Seules les **31** communes de ces secteurs, regroupant **24 538** habitants, sont concernées par ce rapport.

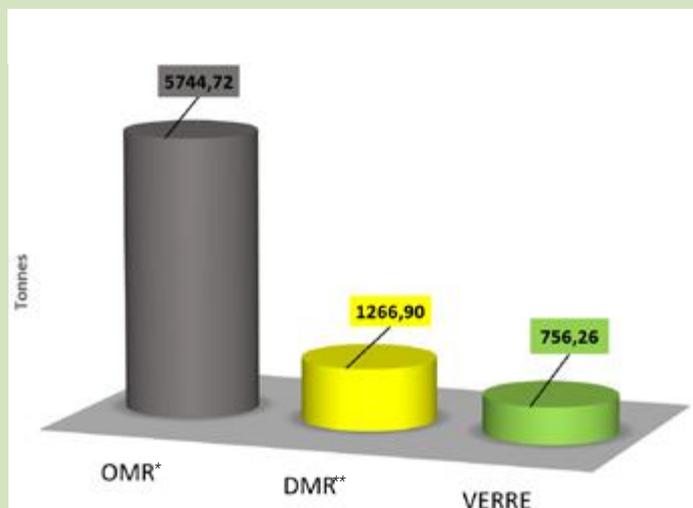
Le secteur Nord est géré par le SIPOM de Revel.



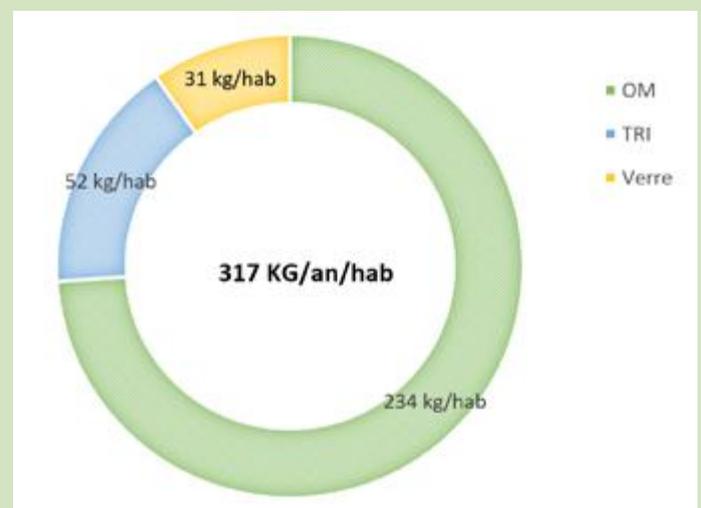
LA COLLECTE DES DÉCHETS

TONNAGES

Répartition des déchets collectés



Production des déchets collectés

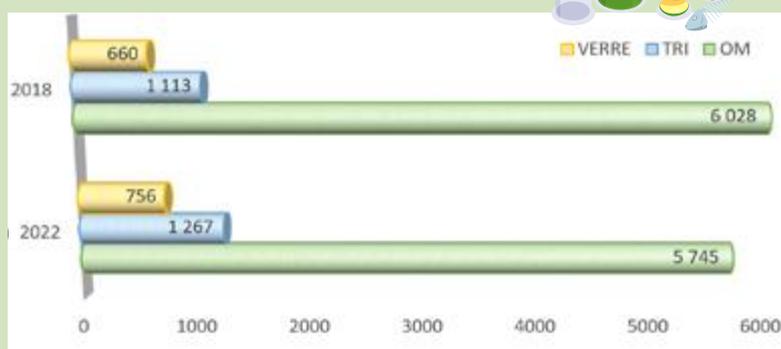


*OMR= Ordures ménagères résiduelles.
**DMR = Déchets ménagers recyclables.

ÉVOLUTION DES TONNAGES

La quantité de déchets collectés a diminué depuis 2018, passant de **7 801** à **7 768** tonnes.

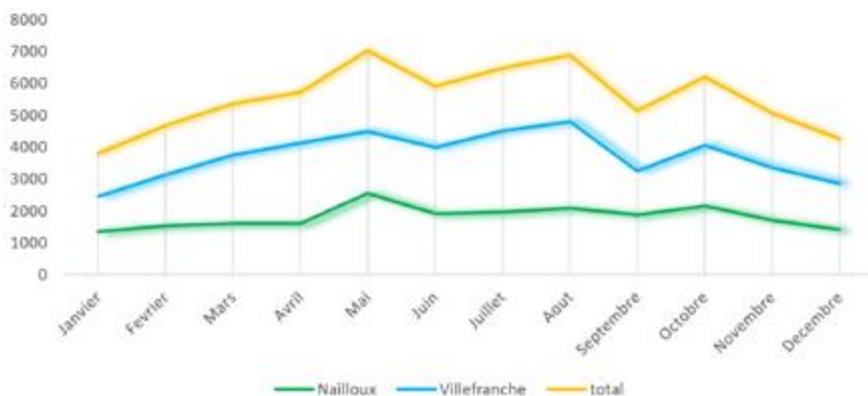
À noter que, dans le même temps, la population INSEE a augmenté sur notre territoire. Le ratio annuel par habitant s'en trouve dès lors diminué, passant de **336** kg/hab en 2018 à **317** kg/hab en 2022.



DÉCHETTERIES

L'intercommunalité gère les **2** déchetteries des secteurs de **Montgeard** et **Villefranche-de-Lauragais**. En 2022, **66 541** usagers ont été accueillis.

ENTRÉES



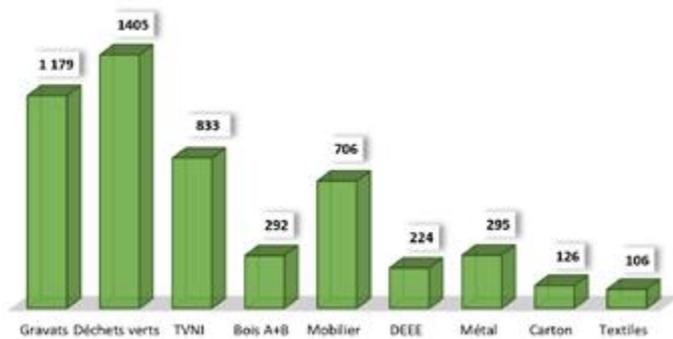
Déchetterie - Montgeard



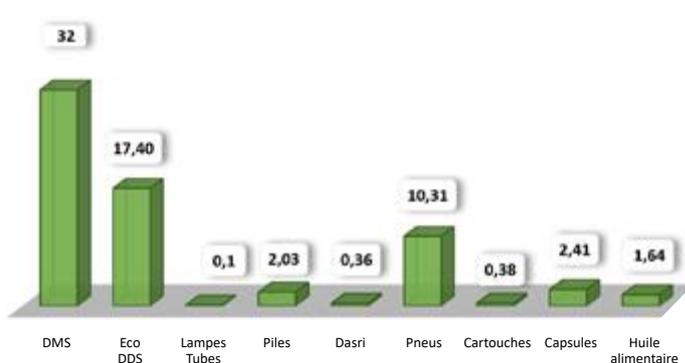
Déchetterie - Villefranche-de-Lauragais

TONNAGES

Flux principaux



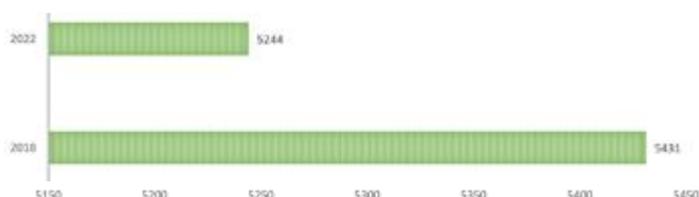
Flux secondaires



ÉVOLUTION DES TONNAGES

La quantité de déchets apportés en déchetterie a diminué depuis 2018, passant de **5 431** à **5 244** tonnes.

À noter qu'avec l'augmentation de la population, le ratio annuel par habitant s'en trouve également diminué, passant de **232** kg/hab en 2018 à **214** kg/hab en 2022.



ACTIONS DE PRÉVENTION ET COMMUNICATION

CAMPAGNES DE COMMUNICATION



Facebook :
Publication
d'articles :
44 posts à
destination de
2 041 abonnés.



Instagram :
Publication
d'articles :
12 posts à
destination de
606 abonnés.



Lettre interne :
Newsletter
mensuelle :
12 articles
à destination de
350 agents.



Site internet :
Mise à jour régu-
lière du site +
7 actualités en
page d'accueil.



Presse locale :
Envoi de commu-
niques de presse
lorsqu'une mise
en valeur est
nécessaire.



Lettre externe :
Impression d'un
magazine
d'information :
3 numéros.

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS

Marché de producteurs à Renneville :
7 personnes sensibilisées

Renneville - 11 septembre 2022



World Cleanup Day :

Sur l'ensemble du territoire des Terres du Lauragais :

- **6 communes** ont participé
- **348 participants**

• **871 Kg** de déchets + **6100** mégots ramassés

Gardouch - 17 septembre 2022



ANIMATIONS ET SENSIBILISATION DES ENFANTS

• **Visite de la déchetterie de Villefranche-de-Lauragais :**
65 enfants + **8 accompagnants** sensibilisés
École de Montesquieu-Lauragais



• **Sensibilisation au tri sélectif :**
607 enfants + **52 accompagnants** sensibilisés
École de Mauremont ; École Marie Carpentier de Calmont ;
École élémentaire Jean Rostand de Nailloux ; ALAE de
Montgeard ; ALSH Villefranche de Lauragais



• **Sensibilisation au tri sélectif :**
607 enfants + **52 accompagnants** sensibilisés
École de Mauremont ; École Marie Carpentier de Calmont ;
École élémentaire Jean Rostand de Nailloux ; ALAE de
Montgeard ; ALSH Villefranche de Lauragais

• **Visite du camion poubelle :**
Dans le cadre de la Fête du RPE.

• **Sensibilisation au compostage :**
117 enfants + **10 accompagnants** sensibilisés
École de Mauremont ; École maternelle La colline aux
enfants de Villefranche-de-Lauragais ; École élémentaire
Jean Rostand de Nailloux ; ALAE de Montgeard ; ALSH
Villefranche-de-Lauragais



VENTE DE COMPOSTEURS

	Foyers équipés en 2022	Foyers équipés depuis 2019	Établissement publics équipés en 2022	Établissements publics équipés depuis 2019
Composteurs 300L	52	319		4
Composteurs 600L			1	2
Nombre total de personnes	144	567	140	447

Les composteurs sont **vendus à prix coûtant** aux habitant-e-s et sont **offerts aux écoles et ALSH**.



LES BIODÉCHETS



Expérimentation d'un point de collecte :

La Communauté de communes des Terres du Lauragais a accepté **d'expérimenter un prototype de point d'apport volontaire (PAV) pour la collecte des restes alimentaires**, sur la commune de Villefranche-de-Lauragais (avenue de la Fontasse). C'est la société CLER VERTS, située à Bélesta-en-Lauragais, qui a fourni le point d'apport, ainsi que la totalité des bio-seaux et des badges distribués aux habitants.

Les restes alimentaires qui y sont jetés seront ensuite **collectés et valorisés par la société CLER VERTS**, qui les transforme **en énergies vertes et en engrais**.

SCÈNES DE CRIME

Le but de cette opération était de **rendre visible les débris de "dépôts sauvage"** en interpellant les passants, afin qu'ils se questionnent, et en rappelant la peine encourue.



Saint-Germier

Nailloux

Gibel

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

	Actions mises en place	Actions à mettre en place
Prévention et réduction des déchets	Vente de composteurs individuels	Travail avec le service Urbanisme pour réglementer les plantations autorisées sur les nouvelles constructions. Mise en place des composteurs collectifs et partagés suivant le scénario retenu par l'Assemblée générale.
	Vente de composteurs en établissement	Mise en place des journées de broyage en déchetterie. Faire des essais dans les communes avec broyat disponible sur des emplacements définis. Projet sur plus long terme d'avoir une recyclerie sur le territoire en lien avec le groupe de travail "3R". Action de collecte de livres (partenariat avec Recyc'livre effectué en 2021 pour démarrage en 2022).
	Redevance spéciale	Organiser des espaces de troc ou de gratuité / SERD 2022 troc de vêtements.
	Stop pub	
Sensibiliser et communiquer sur le tri et la réduction des déchets	Communication ciblée sur la thématique des dépôts sauvages (mise en place d'un groupe de travail / actions prévues pour 2022)	Communication anti-gaspillage et sur la prévention des déchets.
	Actions de communication locales et participation aux manifestations communales	
	Campagne de sensibilisation auprès des professionnels	Inciter à la réutilisation et l'échange.
Améliorer le taux de valorisation matière et organique	Promotion du compostage individuel Massification de la communication sur le sujet	
	Etude préalable à la mise en place du tri à la source des biodéchets	Extension de la collecte des biodéchets à une partie des administrés en 2024.
	Etude d'optimisation de la collecte	Passage à l'extension des consignes de tri avant 2023.

EAU & ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

SPEHA • 17 COMMUNES (SUD)



Le SPEHA assure la **production et la distribution de l'eau potable** pour **18 492 abonnés** dont **6 569 abonnés** sur le territoire des Terres du Lauragais, soit une population desservie de **13 898 habitants**.

En 2022, l'équipe « travaux neufs » a réalisé diverses opérations, dont le remplacement d'une canalisation à Mauvaisin Daujas ; la modification de l'alimentation Tor d'en haut à Calmont ; une modification de réseau à Aignes ou encore une rampe d'accès à Gibel.

Elle a également procédé au remplacement 3 000 mL de PVC en petit diamètre, dans le cadre du plan d'action **pour lutter contre le chlorure de vinyle monomère (CVM)**.



RÉSEAU 31 • 41 COMMUNES (CENTRE-NORD)



Créé au 1^{er} janvier 2010, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne (Réseau31) regroupe des communes, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats et le département autour de **4 domaines de compétences** :

- **L'eau potable** : décomposée en **3** compétences (production, transport/stockage et distribution) ;
- **L'assainissement collectif** : décomposé en **3** compétences (collecte, transport et épuration) ;
- **L'assainissement non-collectif** ;
- **Les autres compétences liées au grand cycle de l'eau** comprenant notamment les eaux pluviales et les canaux dédiés à l'irrigation et la fourniture d'eau brute.

La Communauté de communes des Terres du Lauragais a délégué à ce syndicat **le volet eau potable pour 41 communes du territoire** et **le volet assainissement non-collectif pour l'ensemble du territoire**.

L'ensemble des interventions en eau potable est réalisé par les agents de Réseau31, localisés **sur le centre Montagne Noire de Maureville**.

30 réservoirs sont localisés sur notre périmètre. Les communes gérées par Réseau31 sont toutes **alimentées via les réseaux de transport et les ouvrages de Réseau31**, par de l'eau achetée et produite à l'usine de Picotalen de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN).

Réseau31 assure la **production et la distribution de l'eau potable** pour les **13 638 abonnés** de l'intercommunalité. En 2022, les principales opérations d'investissement réalisées sur le territoire sont :

- **Cessaies** : Renouvellement du réseau d'eau potable ;
- **Saussens** : Renforcement et extension du réseau d'eau potable pour desservir de nouveaux terrains derrière le village ;
- **Préserville** : Construction d'un nouveau château d'eau ;
- **Mascarville** : Renforcement du réseau d'eau potable sur le secteur du village ;
- **Villeneuve** : Extension du réseau d'eau potable pour l'alimentation du lotissement « Darré les Berges ».



PATRIMOINE



BÂTIMENTS



INTERVENTION ET TRAVAUX EN RÉGIE

Les équipes techniques entretiennent une trentaine de sites intercommunaux :

- **10** crèches + **3** RPE ;
- **1** Centre de Loisirs ;
- **4** bâtiments administratifs ;
- **3** ateliers techniques ;
- **2** déchetteries ;
- **1** MARPA ;
- **3** gymnases et **1** stade ;

Le service mène des **travaux de création ou de modification plus structurants** pour améliorer la fonctionnalité des bâtiments et espaces intercommunaux.



• Hangar de stockage au lac Thésauque

Certains travaux ont été réalisés en interne, tels que :

- Mise en place des réseaux électriques et eau potable sur un lit de sable avec grillage avertisseur ;
- Rebouchage et surfacage de la tranchée ;
- Pose de la dalle béton (320 kg) ;
- Bardage par un prestataire extérieur.

• Réhabilitation et rénovation du siège administratif à la Fontasse

Les travaux réalisés consistaient à :

- Poser un isolant sur la façade extérieur (ITE) et rendre ;
- Mettre en service la pompe à chaleur en géothermie (chauffage et rafraichisseur) ;
- Faire la réfection des sols et de la peinture.

• Réhabilitation d'un Algeco au centre technique de Caraman

En attendant la réfection de l'atelier, le service Bâtiments a réalisé la mise en place d'un Algeco pour offrir un vestiaire de meilleure qualité à ses agents :

- Pose d'OSB sur tasseaux pour recréer un sol de niveau ;
- Création de réseaux électriques et de la plomberie ;
- Pose d'un linoleum ;
- Pose de placo pour la création d'une salle d'eau, avec douche, vasque et porte-serviette.
- Peinture ;
- Aménagement intérieur.

GRANDS TRAVAUX

• Extension du vestiaire en régie sur l'atelier technique de Nailloux

Travaux entrepris par le service Bâtiments, avec l'aide du service Espaces Verts pour le gros œuvre :

- Ouverture du mur et pose d'un linteau de soutènement ;
- Montage des murs en parpaing et pose des pannes en bois pour le support de la mezzanine ;
- Pose du placo mur/plafond ;
- Création de l'électricité et de la plomberie ;
- Pose de la menuiserie et d'un portillon sécurisé pour le local Espaces Verts et Bâtiments ;
- Pose de deux douches, ainsi que du carrelage et peinture ;
- Soufflage de l'isolation et pose de plaques OSB sur la mezzanine.





VOIRIE

Le service Voirie a pour mission d'assurer une assistance technique auprès de nos 58 communes :

- Entretien des chaussées et leurs réparations (850 Km) ;
- Entretien et aménagement des dépendances ;
- Entretien ou création d'assainissement de plate-forme ;
- Entretien des ouvrages d'art et leurs équipements ;

- Recensement/surveillance du domaine routier, avec accompagnement dans l'apport de données patrimoniales (SIG) ;
- Conseils techniques sur les équipements de la route (signalisation verticale, horizontale, dispositifs de retenue) ;
- Conseils techniques auprès des communes sur les demandes d'accès et procédures de remblaiement des chaussées.

POOL-ROUTIER, SUPERPOSITION DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MARCHÉ

Le 1^{er} semestre de l'année 2022 a été marqué par le **renouvellement du marché à bon de commande concernant les travaux de voirie du pool-routier 2022-2025**. Les services Marchés et Voirie ont travaillé de concert pour **élaborer les pièces écrites administratives et techniques** qui composent **l'appel d'offre public obligatoire**, avant de consulter les entreprises de travaux publics souhaitant soumissionner à ce nouveau marché.



Le marché a été attribué **au groupe d'entreprises Eiffage/Cazal/Néroc** : il a été notifié en juin. Afin de satisfaire les communes du territoire, une nouvelle répartition de ces entreprises a été proposée pour intervenir sur leurs voies communales.

La particularité de cette année 2022 a été de devoir **fonctionner avec l'ancien marché 2019-2022** et de **poursuivre ensuite avec ce nouveau marché**. Un taux de consommation de **40% du budget d'investissement** a été respecté afin de pouvoir bénéficier de toutes les subventions du département de la Haute Garonne, soit 1 709 000 € HT.

Un taux de consommation de **40% du budget d'investissement** a été respecté afin de pouvoir bénéficier de toutes les subventions du département de la Haute Garonne, soit 1 709 000 € HT.

BUDGET

• Pool-routier 2019-2022 et 2022-2025

Budget consommé de **1 709 000 € HT**, soit **40%** du budget global pour la période de 2019 à 2025.

• Attribution de compensation "Voirie" 2022

Budget consommé de **138 300 € HT** pour **7** communes ayant abondé leur budget « Voirie ».

PLAN NATIONAL : PONT DU CEREMA

28 communes volontaires ont bénéficié **du recensement et de l'évaluation de leurs ponts** dans le cadre du Programme National « Ponts », initié par le Plan de Relance et financé par l'État. Le recensement et l'évaluation des ouvrages communaux ont été réalisés **par des professionnels de bureaux d'études privés, sous le pilotage du Cerema**, établissement public de l'État disposant d'une expertise historique et reconnue en voirie et en ouvrages d'art. Le service Voirie a ainsi assisté le Cerema en étant **un lien avec les communes** et en proposant **un pré-recensement des ponts et des murs de soutènement** situés sur les voies communales.

Cette opération a pu faire bénéficier gratuitement **d'une visite d'évaluation de l'état de santé de l'ensemble des ouvrages d'art** (ouverture > 2m) des communes qui se sont manifestées.

Ainsi pendant la phase des visites effectuées par les deux bureaux d'étude mandatés sur notre territoire, le service Voirie a été alerté **sur l'état de forte dégradation du pont « Le Marès », situé à cheval sur les communes d'Avignonet-Lauragais et Rieumajou**. Une mise en sécurité urgente était nécessaire. En collaboration avec les communes, répondant à leurs obligations au titre de la police de la circulation et de la gestion du patrimoine, il a été décidé **d'interdire la circulation sur ce pont**. De ce fait, la collecte des Ordures Ménagères a été déviée définitivement dans ce secteur.



• Dégâts d'orage

Travaux de réparation de la voirie suite à des coulées de boue sur **3** communes, représentant **5 opérations pour un montant de 41 900 € HT**.

• Enrobés à froid mis à disposition des communes

Fourniture et livraison d'enrobés à froid aux communes, **pour un montant de 28 000 € TTC** :

- **23 communes** ont bénéficié d'enrobés à froid ;
- **196,50 tonnes** ont été livrées aux communes.

ESPACES VERTS

COMMUNES CONVENTIONNÉES



Les services Espaces Verts et Bâtiments travaillent de concert auprès de certaines communes pour des travaux d'entretien des espaces ou de maintenance des bâtiments. En 2022, **les équipes sont intervenues sur 13 communes**, avec **l'adhésion de 3 nouvelles communes** : Maurémont, Prunet et Saint-Rome.



Communes	Total d'heures/an	Espaces Verts	Bâtiments	% réalisé
LOUBENS	1 144	582.1	382	84.27%
MOURVILLES	208	135.8	0	65.29%
MAUREVILLE	260	242.95	0	93.44%
TOUTENS	520	319.7	0	61.48%
TARABEL	1 144	649.6	358	88.08%
SEGREVILLE	208	164.55	0	79.11%
FRANCARVILLE	208	154.1	0	74.09%
MASCARVILLE	208	179.45	17	94.45%
RENNEVILLE	416	39.3	0	9.45%
CALMONT	312	24.3	0	7.79%
MAURÉMONT	364	87.75	0	24.11%
PRUNET	260	190.4	0	73.23%
SAINT-ROME	104	78.75	0	75.72%

GRANDS TRAVAUX

• Écopâturage au lac de la Thésauque

Via un conventionnement avec un éleveur local, il a été possible de faire venir **des moutons d'Ouessant et du Cameroun** - races rustiques s'adaptant bien à l'entretien des espaces verts - sur la digue du lac. L'éleveur s'est engagé à **fournir les clôtures, abris et abreuvoirs**, mais aussi gérer la rotation des pâtures sur le site et effectuer le suivi sanitaire des animaux.

Vous pouvez ainsi y observer les moutons de mars à octobre. Les naissances arrivent dès le mois d'avril, pour le plaisir des petits et des grands !



• Lac de la Thésauque : réfection et aménagement des chemins de La Couloumière et de la Serre de Rasettes

Les agents ont repris **les cheminements des berges**, afin de les rendre carrossables (bâchage, drainage, sous-couche en 0/80, ainsi qu'une couche de roulement en 0/20 :

- 10 mL à l'entrée du parking de la Couloumières ;
- 40 mL au départ du chemin du Rival ;

- 80 mL entre le chemin du Rival et la serre de Rasette.



• Réhabilitation de la mare (Loubens-Lauragais)



La mare communale a été nettoyée : embâcles, feuillages, lierres et enlèvement des dépôts ! Les mares sont **un lieu de vie pour de nombreuses espèces animales** : poissons, amphibiens mais aussi reptiles. Une petite couleuvre verte et jaune a pu être observée sur le site (totalement inoffensive).

• Aménagement de la croix du Christ (Tarabel)

Les agents ont réalisé **un aménagement paysager avec plantes basses**, rondins de bois et graviers colorés, afin de valoriser ce patrimoine de la commune.



GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)

La restauration et l'entretien des cours d'eau sont réalisés dans le but d'**atteindre le bon état des masses d'eau**, fixé par la réglementation européenne. Plusieurs interventions sont menées par les syndicats, **selon les enjeux** du territoire.



Ces actions sont inscrites dans un **programme pluriannuel** et comprennent notamment : la **restauration des milieux**, la **gestion des inondations**, les **travaux d'entretien**, les **plantations**.

Les syndicats peuvent aussi intervenir ponctuellement **sur les cours d'eau**, suite **aux aléas climatiques**...

Cette compétence, confiée aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018, est **transférée auprès de 3 syndicats** de bassins versants sur notre territoire :

- **SBHG** : bassin versant de l'Hers Mort Girou ;
- **SYMAR** : bassin versant de l'Ariège ;
- **SBGH** : bassin versant du Grand Hers.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

- **SBHG : Syndicat Bassin Hers Mort-Girou**

Il occupe près des ¾ de la surface de notre territoire.



• **Entretien** : **14,8 km de berges entretenues** et, plus ponctuellement, lors d'événements climatiques, pour **retirer des embâcles** sur le lit des cours d'eau sur Loubens-Lauragais et la Salvetat-Lauragais.

• **Renaturation** : **Entretien des sites renaturés** sur les communes liées à l'Hers, la Marcaissonne, le Dourdou, la Vendinelle et la Seillonne.

- **Restauration** :

La Saune à Lanta

Pour **limiter le réchauffement de l'eau en été**, avec un risque de développement de cyanobactéries, il a été proposé aux propriétaires riverains **de planter des arbres et arbustes adaptés** en berge sur un linéaire de **545 m**. Les berges ont également été travaillées au préalable avec une pelle mécanique (retalutage) sur les zones d'érosion. Ce site s'inscrit en complément du projet de **déconnexion du lac de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille**.



Le Peyrencou à Le Cabanial

Cette année **les berges ont été retalutées sur les zones d'érosion** et un embâcle qui obstruait le lit a aussi été retiré. Cet hiver, **des baliveaux ont été plantés** principalement en rive gauche, en complément des plantations de 2021, sur un linéaire de **1 045 m** de berges.

- **SYMAR : Bassin versant de l'Ariège**

Différents comités techniques ont été réalisés en vue d'élaborer **les multiples stratégies de déploiement**, de **mise en œuvre** et de **concertation** du Programme d'Études Pré-alables au Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du Val d'Ariège.

- **SBGH : Bassin versant du Grand Hers**

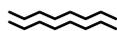
Les différents programmes et suivis se poursuivent : l'entretien des rivières via **les actions sur la ripisylve** et **l'enlèvement des embâcles** pour la libre circulation de l'eau.

Selon les différentes études sur **la dynamique du cours d'eau et de prévention des inondations** : l'eau est à l'ouvrage ! Toutes les actions de **restauration de la continuité écologique** en faveur de la biodiversité, ainsi que les actions transversales avec les divers acteurs, dont le monde agricole, sont en cours **pour lutter contre l'érosion des sols**.

GRANDS PROJETS COMMUNS 2022



PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

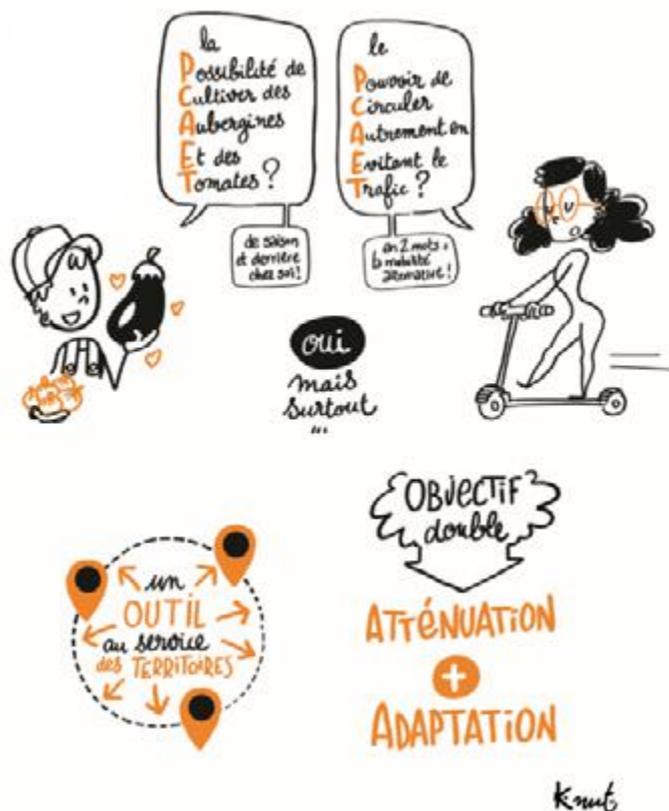


P C A E T

Plan
Climat
Air
Énergie
Territorial

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un projet de territoire qui a pour but de **préserver les ressources naturelles et atténuer le changement climatique**, en maîtrisant les dépenses énergétiques et en développant les énergies renouvelables.

Il concerne **tous les secteurs d'activité**, sous l'impulsion et la coordination d'une collectivité porteuse. Il a vocation à **mobiliser tous les acteurs** économiques, sociaux et environnementaux...



ACTIONS DE PRIORITÉ 1

• Optimiser la collecte des déchets :

- Travail avec les mairies pour définir l'implantation des points de collecte pour les 20 communes de la première phase du projet ;
- Attribution du marché d'acquisition des camions et des colonnes aériennes à l'entreprise Nord Engineering.

• Promouvoir le compostage individuel, partagé et collectif :

- Vente de **52** composteurs individuels sur 2022 ;
- Rendu final de l'étude préalable à la mise en place du tri à la source des biodéchets ;
- Choix des élus de la mise en place d'un scénario mixte entre gestion de proximité (compostage partagé) et collecte séparée, qui sera déployé en 2023.

• Rénover les bâtiments publics :

- Les travaux de rénovation du siège administratif de la Fontasse se sont achevés en octobre ;
- La collectivité a été lauréate de l'appel à projets « Sequoia » de la FNCCR, pour la réalisation de diagnostics énergétiques sur plusieurs bâtiments communautaires, afin d'établir un plan pluriannuel de rénovation. Un 1^{er} diagnostic a été réalisé sur le moulin de Nailloux ; les autres sont reportés en 2023.

• Développer les ENR sur les bâtiments publics :

- La géothermie a été installée au siège administratif de la Fontasse. Elle a été mise en route en automne ;
- Réalisation d'une étude d'opportunité par l'agence « Soleval » pour l'installation d'une chaufferie bois pour les services techniques de Caraman, dans le cadre des travaux de rénovation prévus en 2023.

• Réaliser des contrôles réguliers de la qualité de l'air :

Des contrôles ont été effectués dans les crèches.

• Mettre en place une stratégie de mobilité alternative :

- Des réunions de travail sur la mobilité ont été organisées sur chacun des 3 secteurs de l'intercommunalité. Lors de ces réunions les élus étaient conviés à venir partager les besoins de leur population en termes de mobilité, afin de chercher les solutions envisageables pour y répondre ;
- Les élus ont fait le choix d'intégrer le programme « ACOTE » qui consiste à expérimenter des lignes de covoiturage ;
- Mise en place avec le PETR d'une expérimentation pour la mise à disposition de vélos à assistance électrique (VAE) pour les habitant·e·s. La collectivité a géré **3** VAE qui ont été prêtés gratuitement à plusieurs habitant·e·s.

• Mobiliser et sensibiliser les habitants :

Les ambassadeurs du tri ont mené plusieurs actions de sensibilisation (à retrouver dans le rapport annuel du SPPGD 2022).

• Permettre le télétravail pour les salariés :

Le télétravail a été mis en place dans la collectivité, à raison d'un jour par semaine, pour les agents ayant des missions télétravaillables.

ACTIONS DE PRIORITÉ 2

• **Animer le réseau des entreprises du territoire, afin de diffuser des pratiques environnementales et de favoriser les mutualisations et échanges entre entreprises :**

1 Le département Promotion du Territoire a organisé l'évènement « *Rendez-Vous Entreprises en Lauragais* » avec pour thématique « *L'économie en transition* ». Les entreprises participantes ont été sensibilisées à l'économie circulaire et, plus particulièrement, à l'écologie industrielle/territoriale et à l'économie de la fonctionnalité.

• **Développer l'éco-pâturage :**

2 - Le contrat passé en 2021 pour l'entretien d'une zone du lac de la Thésauque avec des brebis a été reconduit en 2022 ;
- Souhait de développer l'éco-pâturage sur une autre zone du lac de la Thésauque.

• **Porter des projets de développement d'énergie renouvelable :**

- Projet de parc solaire de **250** kWh sur une parcelle polluée derrière le bâtiment de la Camave ;
- La collectivité a publié une manifestation d'intérêt spontanée pour mise en concurrence en septembre. **3** offres ont été reçues : elles seront examinées pour une attribution en 2023.

• **Mettre en place des récupérateurs d'eau :**

Intégration de récupérateurs d'eau enterrés dans le projet de réhabilitation des services techniques de Caraman.

ACTIONS DE PRIORITÉ 3

• **Planter des arbres :**

30 arbres ont été plantés sur la saison 2021/2022 par le service des Espaces Verts.

• **Réaliser des opérations d'aménagement durable :**

Dans les consultations pour le service Voirie, les prestataires ont répondu aux exigences environnementales demandées par le MO (fourniture de matériaux recyclés, utilisation de liant végétal). Des clauses sociales ont également été demandées aux candidats (agents en insertion, organisation la plus vertueuse possible).



1



2

UN TRAVAIL EN LIEN ÉTROIT AVEC LE PETR PAYS LAURAGAIS

• **Le PETR, qu'es aquò ?**

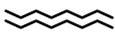
La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 crée un nouveau dispositif territorial : le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Le PETR est **une traduction de la volonté de structuration des territoires ruraux** aux côtés du dispositif métropolitain, mis en place par la loi.

• **Pourquoi un PETR ?**

- Pour **exister collectivement**, sur un territoire pertinent, en tenant compte du développement métropolitain ;
- Pour **rationaliser les structures** et **mutualiser les coûts** ;
- Pour **optimiser les politiques contractuelles départementales, régionales et européennes**. Les PETR sont des interfaces indispensables pour valoriser les projets des territoires.

 Le SCOT	 Le PCAET et le Conseil en Energie Partagé	 LEADER	 Actions de développement	 Contractualisation
Elaboration, révision et modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Lauragais, en application des dispositions du Code de l'Urbanisme. Le SCOT (révision 1) du Pays Lauragais est opposable depuis le 14 janvier 2019. La révision n°2 est engagée depuis le 08 décembre 2022.	Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle du Pays Lauragais, réalisation de l'évaluation environnementale stratégique et de la mise en œuvre des missions du PCAET. Il se décline en un plan d'actions d'échelle PETR & un plan d'actions par communautés de communes.	Le GAL des Terroirs du Lauragais porté par le PETR accompagne les porteurs de projets publics et privés grâce à une enveloppe financière (subventions) et un soutien d'ingénierie technique dédié (animation du programme). Ces projets doivent répondre à la stratégie de développement rural du Pays Lauragais.	Mise en réseau, partage d'expériences et accompagnement à l'émergence et au financement des actions de développement inscrites dans le projet de territoire. L'ingénierie territoriale du PETR oeuvre pour les communautés de communes et coordonne les actions mutualisées.	Portage et mise en œuvre des différents dispositifs de contractualisation avec l'Etat, la Région, les Départements et l'Union Européenne: Contrat Territorial Occitanie, Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Convention pour la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle, FEDER, LEADER

CONFÉRENCES DES MAIRES



MISE À PLAT DES COMPÉTENCES

Conformément aux engagements pris par les élus dans le cadre du Pacte de gouvernance, une première Conférence des Maires, relative à **la mise à plat des compétences** de la Communauté de communes, a eu lieu à Nailloux les 12 et 13 avril 2022.

En effet, les compétences actuellement exercées par la Communauté de communes, définies en 2019, résultent notamment de :

- **La mise en conformité avec les nouvelles obligations confiées par la loi NOTRe** aux Communautés de communes (GEMAPI – PCAET – Eau – Accueil des gens du voyage) ;
- **La conservation des compétences auparavant exercées par les anciennes intercommunalités** (avant la fusion de 2017), avec l'extension de certaines d'entre elles à tout le territoire et la territorialisation d'autres, conservées uniquement sur une partie du territoire grâce à un jeu d'écriture.

La Communauté de communes exerce donc :

- **7 compétences obligatoires** ;
- **7 compétences supplémentaires avec intérêt communautaire** ;
- **8 compétences supplémentaires** ;
- **4 services aux communes**.

La mise à plat des compétences doit permettre, dans un contexte financier contraint, **de reprendre toutes les compétences exercées par l'intercommunalité afin de réétudier collectivement le projet pour le territoire, la répartition des missions entre la commune et l'intercommunalité** et les **modalités d'exercice des compétences** par l'intercommunalité. Le tout dans des objectifs **d'optimisation**, mais aussi et avant tout, **de développement harmonieux** des compétences choisies sur le territoire.

« La Communauté de communes doit permettre de faire ensemble ce que les communes ne pourraient pas faire seule, ou de faire mieux ensemble, par une gestion mutualisée, optimisée et solidaire de la ressource. » Christian PORTET



Les Vice-Présidents ont alors proposé, en cohérence avec les nombreux échanges qui ont eu lieu depuis le début du mandat, **une feuille de route, compétence par compétence**, qui a été soumise à validation ou amendement lors de cette première Conférence des Maires.

Trois groupes de travail ont ensuite été constitués, avec deux réunions (d'une demi-journée chacune) permettant de mener les études en mai et juin 2022, **sur les thématiques de l'Action sociale, la Promotion du Territoire et le Patrimoine**.

La Conférence des Maires du 28 juin 2022 était **une réunion de restitution des séances de travail menées** depuis juin 2021, dans un projet de mise à plat des compétences de l'intercommunalité.

Après les séances de travail, **les choix se sont orientés vers une conservation de l'essentiel des compétences** mais certaines missions devront tout de même être **arrêtées** (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) ou **transférées aux communes** (Politique du logement ; Entretien de la décharge de Drémil Lafage ; Entretien des sentiers de randonnée). Les modifications statutaires d'intérêt communautaire ont été proposées en septembre 2022 et entérinées par le préfet.

Lors de son discours de clôture, le Président a fait des remerciements appuyés aux services de l'intercommunalité, qui apportent **leur sérieux et leur professionnalisme** pour permettre la mise en œuvre des décisions des élus.

Il a appelé de ses vœux **une confiance mutuelle entre les communes et l'intercommunalité** pour mieux accepter la solidarité territoriale qui doit s'imposer pour réussir ensemble.





GLOSSAIRE

A**AAP** : Appel À Projets**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie**AD'OCC** : Agence de Développement Économique de la Région Occitanie**ADS** : Application du Droit des Sols**AEEH** : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé**ALAC** : Accueil de Loisirs Associé au Collège**ALAE** : Accueil de Loisirs Associé à l'École**ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement**AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt**AVIP** : À Vocation d'Insertion Professionnelle**AVL** : Auxiliaire de Vie Loisirs**C****CACES** : Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales**CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail**CDI** : Contrat de travail à Durée Indéterminée**CDDI** : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion**CGEAC** : Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle**CIAS** : Centre Intercommunal d'Action Sociale**CNFPT** : Centre National de la Fonction Publique Territoriale**COFIL** : Comité de Pilotage**COTECH** : Comité Technique**CTL** : Contrat Territoire-Lecture**CUB** : Certificat d'Urbanisme Opérationnel**CVM** : Chlorure de Vinyle Monomère**D****DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques**DÉMOS** : Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale**DGS** : Directrice Générale des Services**DMR** : Déchets Ménagers Recyclables**DO** : Dégâts d'Orage**DP** : Déclaration Préalable**E****EAJE** : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant**EcoDDS** : Éco-organisme dédié aux Déchets Diffus Spécifiques**EIML** : École Intercommunale de Musique du Lauragais**EnR** : Énergies Renouvelables**EPF** : Établissement Public Foncier**EPI** : Équipement de Protection Individuelle**F****FCO** : Formation Continue Obligatoire**FNCCR** : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies**Fonds L'OCCAL** : Dispositif de soutien aux structures touristiques, commerces de proximité et artisans**G****GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**I****IEMN** : Institution des Eaux de la Montagne Noire**ITE** : Isolation Thermique par l'Extérieur**L****LAEP** : Lieu d'Accueil Enfants-Parents**Loi NOTRe** : Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République**M****MAJ** : Maison d'Accueil des Jeunes**MAM** : Maison d'Assistants Maternels**MAPA** : Marchés Publics à Procédure Adaptée**MARPA** : Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie**MO** : Maître d'Ouvrage**O****OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles**OTI** : Office de Tourisme Intercommunal**P****PA** : Permis d'Aménager**PAPI** : Programme d'Action de Prévention des Inondations**PATA** : Point À Temps Automatique**PAV** : Point d'Apport Volontaire**PC** : Permis de Construire**PCAET** : Plan Climat-Air-Énergie Territorial**PCB** : Point Conseil Budget**PD** : Permis de Démolir**PETR** : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural**PLPDMA** : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés**PLUi** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal**PM** : Permis de Modification**PR** : Itinéraire de Promenade et de Randonnée**PVC** : Polychlorure de Vinyle**Q****QVT** : Qualité de Vie au Travail**R****RH** : Ressources Humaines**RPE** : Relais Petite Enfance**S****SAAD** : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile**SBGH** : Syndicat du Bassin du Grand Hers**SBHG** : Syndicat du Bassin Hers Girou**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale**SCI** : Société Civile Immobilière**SDAN** : Schéma Directeur d'Aménagement Numérique**SPEHA** : Service Public de l'Eau Hers Ariège**SPPGD** : Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets**SYMAR** : Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières**T****TAD** : Transport À la Demande**TPE** : Très Petite Entreprise**TVNI** : Tout-Venant Non Incinérable**V****VAE** : Vélo à Assistance Électrique



INFORMATION

Le présent rapport dresse **un bilan synthétique** des actions menées par la Communauté de communes Terres du Lauragais.

Ce document constitue **un outil de référence** à l'intention des élus communautaires et conseillers municipaux des communes membres.

Ce rapport a été établi en application de l'article L.5211-39 du *Code Général des Collectivités Territoriales*.

Edité par la Communauté de communes Terres du Lauragais,
73, av. de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

Imprimé par Printoclock,
Sise 229 Route de Seysses
31100 Toulouse

Directeur de publication : Christian Portet
Directrice de la rédaction : Elodie Caquineau
Réalisation : Maëlle Ollivier



SIÈGE ADMINISTRATIF

 73, av. de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais

05 31 50 45 50
accueil@terres-du-lauragais.fr

PÔLES DE PROXIMITÉ

 **Secteur Caraman :**
7, av. du 8 mai 1945 - 31460 Caraman
05 62 18 42 80

 **Secteur Nailloux :**
2, av. de Saint-Léon - 31560 Nailloux
05 34 66 91 64

www.terres-du-lauragais.fr

SUIVEZ-NOUS

